

Un soldat a semé la panique

MUNICH (AFP) — Aux commandes d'un char de 22 tonnes, un soldat américain stationné à Munich, a semé la panique dans les rues de la capitale bavaroise le jour de Noël. Brûlant systématiquement les feux de signalisation et roulant à vive allure, le conducteur de l'engin blindé a failli provoquer plusieurs accidents. Son commandant de compagnie qui cherchait à le stopper ne dut son salut qu'à des réflexes rapides.

Après plusieurs tentatives, le forcené a pu être arrêté. On ignore les motifs qui ont poussé le jeune soldat à se livrer à cette course effrénée. La police de Munich a seulement constaté que le "contrevenant" n'était pas en état d'ébriété.

Une forte émotion

AUSTIN, Texas (AFP) — Les agents des services secrets qui accompagnaient le président Johnson, dimanche matin, ont eu une forte émotion en entendant une explosion sur le passage de la voiture présidentielle. Le non loin de son ranch et en apercevant simultanément un jeune homme tenant à la main un fusil équipé d'un viseur télescopique.

Le président se rendait à Johnson City pour y visiter sa maison d'enfance. C'est en arrivant dans la ville que les agents entendirent l'explosion. Ils se précipitèrent hors de leur voiture et s'emparèrent de l'homme au fusil. Ce dernier, Nicky Ammons, âgé de 18 ans, complètement affolé, expliqua qu'il allait à la chasse au daim. Il habitait près de la maison d'enfance du président et se trouvait là par hasard. Les agents découvrirent que l'explosion n'était que celle d'un pétard allumé par une petite fille dans une cour voisine.

Le président ne se rendit apparemment pas compte de l'incident.

Le premier avion est attendu

LEOPOLDVILLE (AFP) — Le premier des quatre avions C-130 Hercules canadiens appelés à participer au pont aérien pétrolier Congo-Zambie, devrait arriver à Léopoldville mardi venant de la base d'Uplands, près d'Ottawa, apprend-on de source militaire canadienne à la suite d'échanges de vue sur des questions pratiques qui ont eu lieu au cours des dernières 48 heures dans la capitale congolaise.

Trois autres appareils arriveront ensuite, sans doute mercredi ou jeudi.

On sait que l'acheminement de Léopoldville à Lusaka d'une quantité limitée de carburant aura lieu à titre symbolique demain lundi à l'aide de l'appareil de type "Yukon" à bord duquel est arrivé jeudi dernier un détachement précurseur canadien.

Un grave incident

BERLIN (AFP) — Un grave incident s'est produit, la nuit dernière, le long du mur de Berlin au cours duquel un ressortissant ouest-allemand a été mortellement blessé en tentant de franchir la ligne de démarcation. Cet incident a suscité une profonde indignation à Berlin-Ouest. Après le sénat-gouvernement du secteur occidental, le général John J. Franklin, commandant de la zone américaine ont les coups de feu ont été tirés, s'est élevé, dans une déclaration, contre "un régime qui veut prétendre parler au nom de l'Allemagne et qui tire sur des Allemands". "Il serait temps, a-t-il ajouté, que cette tuerie insensée cesse".

Un incendie fait 5 morts

BERKELEY, Ontario (PC) — Cinq personnes, dont la femme d'un militaire canadien en service en Egypte et ses deux enfants ont perdu la vie hier dans l'incendie qui a détruit leur résidence à Berkeley, 15 milles au sud-est d'Owen Sound.

Les morts sont Mme John Raywood, 24 ans et ses fillettes Katharine, deux ans et Sharan Phillips, huit mois, Mme Adam Bailey, 84 ans et son gendre M. John MacLaughlin, 64 ans.

Mme John MacLaughlin, 62 ans, Beverly MacLaughlin, 32 ans et Philip Walker, six ans s'en sont tirés avec des blessures. Ils ont tous été transportés à l'hôpital.

Durant le congé de Noël

Au moins 56 morts



TROIS PERSONNES ONT SUBI des blessures légères dans une collision de deux automobiles, survenue sur le chemin de Roxton Pond, près du Pavillon du Détour, dans la soirée de dimanche. Il s'agit de M. et Mme Hormidas Tétrault et de leur fils Yvon, domiciliés sur la rue St-Jacques, à Granby. Les occupants des deux véhicules ont été chanceux de s'en tirer sans plus de dommages si l'on considère l'état de l'une des voitures que nous voyons sur la photo. Plusieurs accidents avec des blessés sont par ailleurs arrivés à Granby et dans la région. Les détails se trouvent en page quatre.

(Photo: Ray. Vaillancourt)

Trois des quatre leaders ont passé la Noël dans leur foyer

Par la PRESSE CANADIENNE la Noël à sa résidence d'Ottawa. M. Robert Thompson, tiques du Canada ont passé la Noël à leur foyer et, en raison de la température inclemente, a sévi à travers le pays la majorité des Canadiens ont passé Noël à leur foyer.

Seul M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, avait quitté le pays et ses pauvres conditions climatiques pour se réfugier en Jamaïque en compagnie de sa femme. Le premier ministre et Mme Pearson ont passé la journée à leur résidence du 24 Sussex Drive, à Ottawa en compagnie de leurs fils Geoffrey et de leurs neufs petits-enfants.

Le leader conservateur John Diefenbaker a également passé la journée.

La majorité des Québécois ont passé la Noël dans leur foyer.

En Ontario, la neige qui avait commencé à tomber la veille de Noël rendait les routes dangereuses. Une femme a perdu la vie et quatre autres personnes ont été blessées dans une collision d'automobiles survenue aux environs de midi près d'Ottawa.

Il a neigé au Manitoba et le mercure se tenait aux environs de 20 degrés. Le mercure est tombé à 30 degrés sous zéro en Alberta et en Saskatchewan. Il y a également eu de la neige en Colombie-Britannique bien qu'il faisait plutôt doux. Les routes étaient dangereuses en raison du courant froid qui a suivi les chutes de neige et de pluie.

Réaménagement de nos terres et forêts

Brome participera à l'établissement d'une commission forestière régionale

BROME — Le conseil d'aménagement régional des comtés de Brome, Stanstead, Richmond, Compton et Wolfe vient de soumettre au ministère des Terres et Forêts du Québec et au Comité permanent d'aménagement des ressources, une proposition en vue d'établir une commission forestière régionale touchant la revalorisation forestière dans les cinq comtés des Cantons de l'Est mentionnés ci-dessus.

Le conseil avait été constitué au début de 1965 pour aider

de ses suggestions à la création d'une commission forestière provinciale dont les objectifs seront: Revaloriser les terrains à vocation forestière qui furent indûment déboisés; permettre à la population de se renseigner sur place, sur les différents moyens de rentabiliser ses boisés, discerner ses problèmes et ses possibilités; procéder à un inventaire complet des ressources forestières de la région (cet inventaire devra être fait par les intéressés eux-mêmes); établir et maintenir un registre détaillé

et à date des ressources forestières de la région; permettre aux propriétaires ruraux de trouver un débouché pour les terres à vocation forestière; tenter de rencontrer nos besoins en bois de sciage en maintenant un volume de production suffisant; éliminer l'importation de matières premières dont 80% sont actuellement fournis par les Etats américains du Maine et du Vermont; créer un marché pour les peuplements en croissance; réserver certains peuplements à des fins précises; donner accès à des essences non utilisées présentement; enfin, faciliter le regroupement de petites unités.

Aux fins de ce projet, la superficie minimale par comté, dont celui de Brome, devrait être de 10,000 acres pour l'ensemble des 5 comtés concernés. Les arbres pour le reboisement de certains terrains devront être produits dans la région - deux projets de pépinières sont actuellement à l'étude dans notre région.

Le conseil propose donc au ministère ce qui suit: le Faire un inventaire sur place des ressources forestières et encourager ruraux et citadins à

s'intéresser et à participer à la réalisation d'un développement économique planifié; 2e Acheter ou louer des unités forestières non exploitées, abandonnées ou ne servant à aucune fin utile, dans le but de les retourner à la forêt; 3e Acheter certains terrains sur billes à 30 ans, portant intérêt à 3% l'an, le propriétaire conservant une option de rachat en tout temps contre le remboursement des irais encourus par le conseil d'aménagement régional; 4e-Acheter des terrains agricoles non utiles pouvant être retournés à la forêt; 5e- Enseigner des méthodes sylvicoles rentables et fournir une assistance technique et pratique aux propriétaires forestiers de la région; 6e- Former ou favoriser la formation d'un personnel compétent dans tous les domaines de l'exploitation forestière, 7e-Pour prévenir toute spéculation, des normes précises devront être fixées relativement à la valeur par acre à payer.

Avec de telles propositions, le ministère des Terres et Forêts du Québec aura une substantielle matière pour établir les cadres de sa commission forestière.

Un déraillement le midi de Noël

STE-CLAIRE (PC)—Huit wagons d'un convoi de marchandises du Canadien National ont quitté la voie, le midi de Noël, à Ste-Claire de Dorchester, à une cinquantaine de milles au sud-est de Québec.

Personne n'a été blessé au cours de la tragédie, mais les dégâts, à la suite d'une première estimation, sont assez élevés.

La voie ferrée a été endommagée sur une distance de quel-

que 3,000 pieds et l'on devra remplacer environ 2,000 dormants. On croit que c'est un essieu défectueux qui a provoqué le déraillement des huit wagons qui faisaient partie du convoi de 98 wagons et qui était tiré par six locomotives diesel. Le train se dirigeait vers Charny, près de Québec, en provenance d'Edmundston, N.B. Les travaux de déblaiement et de réparation de la voie ont commencé peu après l'accident.

Par 3 cagoullards à Mystic

2 octogénaires se font voler \$6,600

MYSTIC — La Sûreté provinciale, division de Cowansville, poursuivait toujours son enquête dimanche soir, dans le but de retracer les trois cagoullards qui ont dérobé la somme de \$6,600 à deux vieillards, à Mystic dans le comté de Missisquoi.

Les deux octogénaires victimes des bandits sont Mme Marielle MacKenzie et M. Clarence Edmunds. Ils n'ont cependant pas été maltraités par les apaches qui se sont introduits dans leur résidence.

La somme volée était en obligations d'épargne payables au porteur.

Grand événement artistique

LE CONGRÈS MONDIAL DES JMC À ORFORD ET MONTRÉAL EN '67

GRANBY— Le fondateur-administrateur des Jeunesses Musicales du Canada, M. Gilles Lefebvre, recevra à une conférence de presse, mercredi prochain, 5 janvier, à Montréal, afin de faire connaître quelques-uns des projets immédiats de l'une des œuvres culturelles les plus importantes au pays.

M. Lefebvre, qui est également membre du Bureau de la Fédération Internationale des Jeunesses musicales, parlera notamment de deux concours qui devraient intéresser tous nos jeunes talents: le concours international JMC pour les classes piano, violon et chant; et le concours international JMC pour la composition. M. Le-

febvre se propose aussi de révéler les grandes lignes de la prochaine saison des Jeunesses Musicales au Mont-Orford; et il discutera du congrès mondial des Jeunesses Musicales internationales, à Paris, du 9 au 14 avril 1966. Plus de 2,000 JMC participeront à ces assises où l'on commencera à discuter du congrès mondial de 1967 qui aura lieu à Orford et à Montréal dans le cadre des manifestations du Centenaire de la Confédération canadienne et de l'Exposition universelle.

Au Canada, en 1967, la réunion internationale des JMC donnera lieu à quelques-uns des plus beaux déploiements artistiques auxquels la population sera conviée.



LE DEUXIEME REJETON de 'Sirène', la femelle hippopotame familière à tous les visiteurs du Jardin zoologique de Granby, est photographié quelques heures après son arrivée sans encombre, en fin de semaine. Le petit hippo pèse environ 60 livres, et, comme tous ceux de sa race, il est déjà excellent nageur. Comme on peut s'en rendre compte par la photo, il est parfaitement proportionné.

Hippo de 60 livres; petit bison de 90

Deux nouveaux arrivés au zoo au cours de la fin de semaine

GRANBY— Les autorités du Jardin zoologique de Granby attendaient l'arrivée d'un nouvel habitant au cours de la fin de semaine de Noël; ce sont plutôt deux nouveaux-nés qu'il leur a été donné d'accueillir. En effet, en plus du petit hippopotame de 60 livres, mis bas par 'Sirène' vers 10h, du soir, le 24 décembre, le personnel du zoo eut aussi l'agréable surprise de découvrir un petit bison de 90 livres, le matin de Noël. C'était le 4e rejeton de la femelle bison alors que le minuscule hippo était le 2e de Sirène.

M. Gilles Charbonneau, gérant général du jardin, nous apprenait que ces deux événements s'étaient produits dans les conditions tout à fait normales et naturelles, sans l'assistance de vétérinaires ou de quiconque. Par mesure de précaution, 'Patriarche', l'énorme hippopotame mâle dont le poids dépasse 2 tonnes et demie avait été isolé de 'Sirène' afin de ne pas écraser le petit. Tel que prévu, la mise bas de l'hippo se fit dans l'eau parce que les hippopotames nagent beaucoup plus aisément qu'ils ne marchent.

M. Charbonneau nous affirmait également que le nouveau bison était né par une température idéale, pas encore trop refroidie, et sur une litière douillette de paille fraîche. Nous avons su que le premier rejeton de 'Sirène' né aussi en notre zoo, avait été échangé, il y a quelque temps, contre un certain nombre d'animaux divers en provenance d'un jardin zoologique américain. Notre société zoologique termine donc l'année sur une note encourageante; deux intéressantes additions tout à fait gratuites et se portant bien.

La Voix de l'Est

LUNDI, LE 27 DECEMBRE 1965

La croissance de l'économie québécoise en 1965 et en 1966

La croissance de l'économie du Québec marque une hausse de 9.1 pour cent et sa production brute au prix du marché atteint les \$13,400 millions en 1965, révèle le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque.

C'est là une augmentation remarquable des affaires. L'an dernier, la hausse avait été un peu plus forte, soit de 9.9 pour cent, mais, comme au début de l'année, on ne prévoyait qu'une augmentation de 7.7 pour cent, l'économie fait donc encore un bond prononcé. Un aspect intéressant de cette expansion est le fait que tous les secteurs de la vie économique réalisent des progrès. Dans le secteur public comme dans le secteur privé, on note des améliorations encourageantes.

L'année 1966 sera-t-elle aussi bonne? Dans l'opinion du ministère, le mouvement expansionniste se maintiendra. Certes, la situation sera-t-elle plus complexe. Le gouvernement, pour sa part, devra faire un choix de ses dépenses, limiter ses immobilisations. Le monde des affaires devra, d'un autre côté, transiger avec des crédits moins élevés, faire face à un marché financier plus rigide. Du moins durant les premiers mois de l'année. Mais les économistes du ministère de l'Industrie ne croient pas pour autant que diminuera la croissance du Québec.

L'évolution rapide des institutions dont on est témoin depuis cinq ans, se poursuivra en vue de satisfaire aux besoins grandissants de la population. Une certaine prudence s'imposera, sans aucun doute, pour ne pas favoriser l'inflation, mais, dans l'ensemble, il ne se produira pas de fluctuations considérables de nature à nuire à l'essor de notre province.

Une conséquence heureuse de l'évolution de l'économie québécoise est la réduction graduelle du chômage. Il est maintenant de 5.6 pour cent de la main-d'œuvre globale, soit le taux le plus bas depuis six ans. Comparativement à 1960, dit le ministère, c'est une baisse de quarante pour cent. Depuis trois ans, d'un autre côté, le nombre d'em-

plois nouveaux créés au Québec excède celui des nouveaux ouvriers enrôlés d'un emploi.

C'est dire que le marché du travail est dans une excellente situation. Il est en mesure d'absorber toute la main-d'œuvre disponible qui se chiffre, depuis le printemps dernier, à plus de deux millions de personnes. Si le Québec compte encore un peu partout des sans-travail, c'est que des ouvriers n'ont pas la compétence nécessaire pour remplir les fonctions disponibles dans l'industrie et le commerce et que certaines régions économiques sont encore incapables à satisfaire à leurs exigences.

Le relevé publié par le ministère est donc dans l'ensemble très satisfaisant et même prometteur. Il faut formuler le vœu que le gouvernement et l'entreprise continuent de stimuler l'économie par leurs investissements et la réforme de leurs institutions. Ce sont là des placements pour l'avenir. Le Québec a besoin d'une politique audacieuse, bien orientée, capable de répondre à tous ses besoins.

L'industrie et le commerce doivent poursuivre leur essor, se diversifier, se décentraliser, en vue d'un meilleur équilibre. L'agriculture fait preuve de plus de vigueur que les années précédentes, mais dans ce secteur s'impose toujours une véritable réforme en vue d'adopter les exploitations agricoles à l'économie moderne. Trop de cultivateurs ne peuvent vivre de leur travail. Les fermes québécoises doivent retenir l'attention de l'autorité, partout où un rendement normal ne peut assurer des conditions de vie décentes. Autrement, il s'ensuit dans beaucoup de régions un déséquilibre nuisible au progrès général du Québec.

Malgré tous les succès obtenus depuis 1960, il y a donc encore place pour un effort constant, bien coordonné, de nature à intensifier le développement de toutes les régions économiques. Aussi, l'an prochain, devra-t-on chercher à faire encore davantage dans tous les domaines de la vie économique en vue d'établir des structures industrielles, commerciales et agricoles solides.

Un référendum national sur la peine de mort

L'intention du ministre provincial de la Justice de recommander la tenue d'un référendum national sur la peine de mort ne manque pas d'arguments. Me Wagner a raison de prétendre qu'un vote aux Communes ne représenterait pas nécessairement l'opinion des Canadiens. Les députés, d'un autre côté, ne sont pas tous en mesure de se prononcer sur cette question. Or une solution, et une bonne solution, s'impose dans le plus bref délai.

Actuellement, les sentences de mort prononcées par les tribunaux sont automatiquement commuées en emprisonnements à vie, ce qui signifie que le condamné peut s'attendre à sa libération dans une dizaine d'années. Or il est ridicule de voir les auteurs de crimes horribles purger une sentence à peu près analogue à ceux qui commettent un vol ordinaire.

Les commutations de peines actuelles tournent en ridicule le code pénal. Le juge est en somme dans l'obligation de rendre une décision

que le ministère fédéral de la Justice renverse un peu plus tard. Or il est des cas où des sanctions radicales s'imposent. Celui de Dion, coupable de quatre meurtres horribles, par exemple, méritait la pendaison. Aucun geste de clémence n'était justifiable dans son cas.

Aussi ne peut-on continuer à commuer les sentences de mort. Agir ainsi, c'est se moquer de la magistrature et de la police, auxquelles on demande de protéger la société contre les criminels. C'est aussi encourager le crime, même le plus odieux. La peine de mort ne saurait être abolie dans tous les cas, et il importe de connaître, non seulement l'opinion du peuple canadien, mais de prendre des mesures pour corriger la situation inconcevable que l'on crée en commuant les sentences sans tenir compte de la gravité du crime. Si rien n'est fait en ce sens, nous ferons le jeu des criminels, au lieu de les combattre.

Le glas a sonné

WASHINGTON (AFP) — La semaine de Noël 1965 aura sonné le glas pour la force nucléaire multilatérale née il y a quatre ans, jour pour jour, à Nassau, aux îles Bahamas, lors de l'entrevue Kennedy-Macmillan. Sa condamnation a été signée à la Maison Blanche par le président Lyndon Johnson et le chancelier Ludwig Erhard au cours de leurs entretiens qui ont couronné une semaine d'intense activité diplomatique.

La mort de la force, qui depuis sa naissance avait été au centre de débats acrimonieux entre les partenaires de l'Alliance et fait l'objet de modifications nombreuses, a été officialisée par l'omission de son existence même à l'état de projet dans le communiqué qui a clôturé les échanges de vues américano-allemands. La disparition de la F.M.L. va très probablement entraîner celle de la Force atlantique nucléaire — F.N.A. — qui en dérivait et que même ses promoteurs britanniques ne semblent pas très chauds à défendre.

Une habile manœuvre Lorsque MM. Johnson et Erhard ont eu leur dernier entretien à Washington le 12 juin 1964, la FML était encore bien vivante. Dans le communiqué relatant cette rencontre, on pouvait lire que les deux hommes reconnaissaient que «la force nucléaire multilatérale constituerait une addition substantielle à la puissance militaire et politique» de l'Alliance et que «les efforts doivent se poursuivre pour préparer la signature d'un accord avant la fin de l'année». On était en 1964.

Dix-huit mois plus tard, les mêmes interlocuteurs sont d'accord pour que l'Allemagne fédérale et les autres membres non nucléaires de l'Alliance aient «une participation appropriée» à la défense nucléaire. Des discussions devront avoir lieu dans un délai non précisé — pour préparer des accords prévoyant ce rôle élargi pour la R.F.A. et les autres pays non-nucléaires.

S'agit-il d'un «progrès» comme l'affirment les Allemands ou d'un retour en arrière comme l'estiment la plupart des observateurs? Seul l'avenir permettra de répondre à cette question. Mais il est évident que le président Johnson a réussi une habile manœuvre diplomatique et de politique étrangère.

Le chef du gouvernement américain s'est donné une liberté de mouvements beaucoup plus grande qu'il y a 18 mois en ne prenant aucun engagement précis sur la forme que pourrait revêtir une coopération nucléaire atlantique. Il est prêt à étudier tous les projets qui seront soumis à Washington par les Européens. Il participera aux discussions qui s'ouvriront et qui, de l'avis des experts, risquent de se prolonger pendant des mois et même des années.

Rassurer Moscou M. Johnson était pris entre les feux croisés de ceux qui aux États-Unis sont partisans ou adversaires du doigt allemand sur la gachette nucléaire. Le chef de la Maison Blanche était préoccupé par l'éventuelle réaction de Moscou à un engagement formel des États-Unis pour donner à Bonn un contrôle effectif quelconque sur un armement nucléaire atlantique.

Si la première réaction soviétique n'est pas très bonne, c'est que Moscou a voulu voir derrière la façade vide du communiqué l'existence d'accords secrets accordant à la R.F.A. ce qu'elle désire. Il ne semble pas qu'il en soit ainsi.

Le président aura peut-être atténué les aspirations allemandes et il est possible qu'il parvienne à rassurer Moscou. Son action personnelle aura certainement en tout cas éliminé des futures discussions un projet qui, dès le départ, avait été plus un sujet de discorde entre alliés qu'un lien destiné à les unir plus étroitement.

Le président avait, en tout état de cause, pris la précaution de souligner dans le communiqué que tout arrangement nucléaire au sein de l'OTAN n'entraînerait aucune prolifération.

2 blessés à Bedford

BEDFORD — Une collision entre deux automobiles a fait deux blessés, vers 8 heures, vendredi soir, à Bedford.

L'état des blessés n'inspire cependant aucune crainte. Il s'agit de MM. R. Windsor et Joseph Lavoie, tous deux de Bedford.

Deux faits dominants: la fin du concile et le voyage du pape Paul VI à New York

CITE DU VATICAN (AFP) — La fin du deuxième concile oecuménique du Vatican et le voyage du pape aux Nations unies auront été les événements dominants d'une année qui a vu, par ailleurs, se produire des faits mémorables tels que l'annonce de l'ouverture des procès de béatification de Pie XII et de Jean XXIII, l'institution du synode épiscopal, l'amorce de la réforme de la Curie par les modifications apportées au Saint Office, et l'indiction d'un jubilé.

Par le Concile — le premier de l'histoire sans antécédents — l'Eglise s'est tournée vers le monde, en manifestant son désir d'engager le dialogue avec tous les hommes, aussi bien les Chrétiens séparés, que les croyants des autres grandes religions, les non croyants et même ceux qui la combattent. C'est dans cet esprit que le Concile s'est borné à rappeler seulement les condamnations prononcées par les papes contre le communisme athée, sans en prononcer d'autres. Cet esprit a été réaffirmé de façon solennelle par les appels lancés à «toutes les catégories humaines» le jour de la clôture du Concile.

Revenant de Castelgandolfo, à la veille de l'ouverture de la dernière session de «Vatican II», le 12 septembre, Paul VI s'arrêta aux catacombes de Domitilla.

Il parla des persécutions dont l'Eglise souffre encore aujourd'hui dans tant de contrées. Il déclara que l'Eglise n'ignore pas qu'on voudrait la supprimer, mais qu'elle ne proteste pas de façon plus véhémentement, dans un sentiment de patience chrétienne et pour ne pas provoquer de maux encore pires. Mais, ajouta-t-il en substance, l'Eglise est toujours prête à accepter des négociations honnêtes et dignes, à pardonner les torts subis et à ne regarder que le futur, pour peu que l'on fasse preuve de bonne volonté effective.

Nouveau Daniel

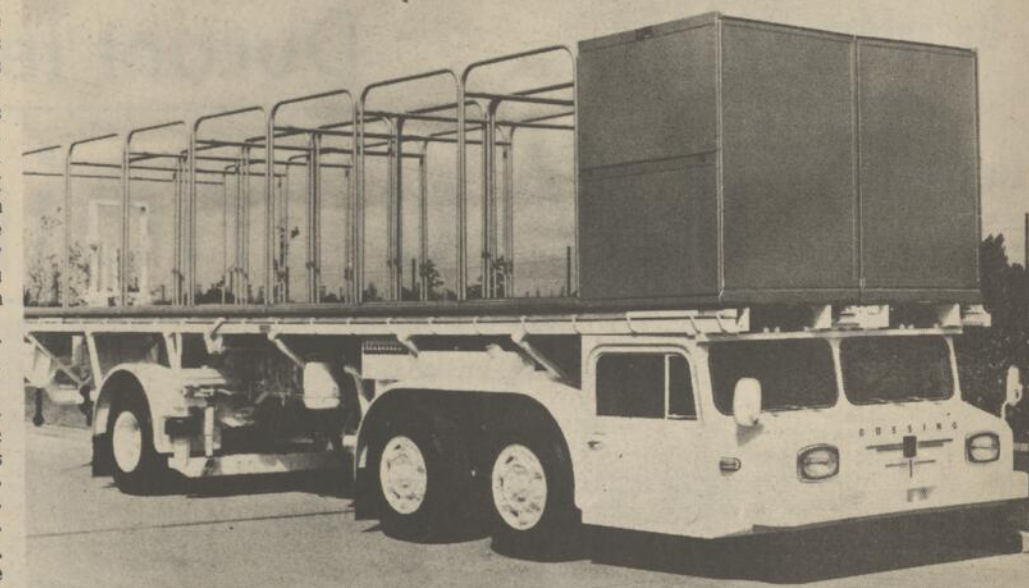
Ce langage, Paul VI, en usera aussi dans le discours qu'il prononcera en recevant les membres des 86 missions venues présenter leurs pays à la clôture du Concile. L'Eglise, dira-t-il, ne demande que la liberté de s'acquiescer de son mandat divin et de contribuer à faire régner la paix entre les hommes.

C'est ce que le pape avait dit aussi lorsque le 4 octobre, nouveau Daniel, il était descendu dans les arènes où s'affrontent les représentants de toutes les nations. A une exception près, l'Albanie, tous les autres pays étaient présents au palais de verre pour entendre l'appel poignant du vicaire du Christ, afin que jamais plus on ne fasse recours à la force pour résoudre les controverses entre les nations, sous peine de vouer l'humanité à l'extermination. Paul VI, qui, comme ses prédécesseurs d'ailleurs, n'a cessé d'encourager toutes les initiatives pouvant favoriser l'entente entre les hommes et les peuples, avait souhaité que ceux qui ne font pas partie de l'Organisation internationale veuillent se montrer dignes d'y être admis.

Le plus éloquent témoignage de la haute valeur de l'initiative du pape viendra du représentant de ceux-là mêmes qui, dans le monde, se sont montrés jusqu'à présent irréductiblement opposés à ce que le pape représente. On entendra en effet M. Gromyko, le chef de la délégation soviétique dire à un ministre des Affaires étrangères occidental et à un cardinal américain en parlant du discours du pape: «Je suis d'accord avec lui sur chacune de ses paroles».

Début novembre, le Saint-Père donne une manifestation de l'universalité de sa sollicitude en faisant parvenir des secours en argent aux populations éprouvées tant du Vietnam du sud que du Vietnam du nord et, en recevant les évêques vietnamiens, lors de la clôture du Concile, il formule des vœux de paix pour le pays tout entier. «Le vicaire»

En annonçant au Concile sa décision d'ouvrir le procès de béatification de Pie XII et de Jean XXIII, le pape aura voulu, d'une part, donner satisfaction à ceux qui souhaitaient que «Vatican II» ne s'achève pas sans un geste mémorable en faveur du saint Pape qui conclut l'idée de convoquer un concile, et d'autre part faire apparaître la continuité de l'enseignement des pontifes.



CE POIDS LOURD est l'un des plus modernes d'Allemagne. La cabine du chauffeur qui semble exiger offre en réalité autant de place que la partie avant d'une voiture particulière. Elle est très basse, ce qui a permis d'obtenir un maximum de surface de chargement pour un minimum d'encombrement. La charge utile est de 14.7 tonnes sur un poids admissible de 22 tonnes. Les opérations de déchargement qui s'effectuent de l'avant du camion peuvent être dirigées de la cabine du chauffeur grâce à une installation automatique située sur la plate-forme. Le chauffeur n'a besoin d'aucune aide pour effectuer ces opérations, même en l'absence de rampe de déchargement, grâce à un charriot élévateur de faible encombrement mais de grande puissance qu'il peut transporter dans son camion.

Concorde, sérénité et paix pour les familles

CITE DU VATICAN (AFP) — «Concorde, sérénité et paix pour toutes les familles» tel est le vœu formulé par Paul VI dans la brève allocution qu'il a adressée de la fenêtre de son appartement à la foule massée, comme tous les dimanches, Place Saint Pierre pour réciter avec lui les prières de l'Angelus et recevoir sa bénédiction.

Paul VI a invité l'assistance à prier «pour les familles du monde entier et surtout pour les mères et les enfants», soulignant que la fête de Noël, que ce dimanche est le prolongement, nous invite «à nous tourner vers les foyers et à rappeler la parenté avec le Christ qui s'est fait homme justement pour nous être plus familier». Le pape a conclu en invoquant en particulier la bénédiction de Dieu «pour chaque vie qui naît».

On rapporte d'autre part que le Saint Père demeure très préoccupé par la guerre du Vietnam et est toujours résolu à poursuivre ses efforts personnels pour qu'interviennent des pourparlers de paix.

Mme Ouimet est décédée

MONTREAL PC - Mme Marguerite Ouimet, épouse du juge Roger Ouimet de la Cour supérieure du Québec, est décédée à Montréal, samedi.

Elle était la mère de M. Marcel Ouimet, directeur général du réseau français de la société Radio-Canada,

«Sa Sainteté a fait tout en son pouvoir jusqu'ici pour que la paix intervienne au Vietnam et poursuivra ses efforts en ce sens» a déclaré un collaborateur du pape, dimanche soir.

Bien que Paul VI soit attristé par le fait que les combats ont repris au Vietnam, des informateurs du Vatican ont déclaré que Sa Sainteté est très heureuse que son appel en faveur d'un cessez-le-feu pour la fête de Noël ait été entendu favorablement même si les résultats n'ont pas été ce qu'on en escomptait.

D'aucuns croient dans les cercles du Vatican que le Souverain Pontife estime que le rôle qu'il peut jouer dans la crise vietnamienne, consiste à préparer l'opinion publique des deux côtés à accepter l'idée d'un arrêt des combats et l'intervention d'une solution politique.

SPECTACLES de la semaine à Granby

Hôtel Windsor Granby

En vedette cette semaine

Anny DARCY

Chanteuse, m.c.

Les Fameux RUBENS

orchestre et les GO-GO GIRLS

Kim KOVAK

Danseuse

Guy CHARRON,

et son trio

Venez fêter l'arrivée de la

NOUVELLE ANNEE à l'Hotel Windsor

Décorations — Serpents Flâtes etc.

Spectacle du Tonnerre

CETTE SEMAINE AU RENDEZ-VOUS BAR ARMAND FONTAINE

Vous présente

DANIELLA

Danseuse

SERGIO

Chanteur

Maria CHRISTINE

Danseuse

ORCHESTRE ALLEN WELMAN TRIO

Spectacles lundi, mardi et mercredi

10 h. 30 et 12 h. 30

Jeu 9 heures

11 heures et 1 heure

Vendredi et samedi

5 h. 30, 9 heures, 11 heures et 1 heure

Heures des Spectacles le 31 décembre

5.30 — 9.00 — 11.00 et 1 h.

Salle pour Banquets

NOCES - RECEPTIONS

Pour réservations

tél. à: 372-3363

HOTEL GRANBY

SPECTACLE DE LA SEMAINE

I'Hôtel Royal

de Granby

EN VEDETTE

CETTE SEMAINE

Robert VIMONT

Chanteur, m.c.

Judith JOYAL

"Miss Goldfinger"

Chanteuse

GIGI

Danseuse

BOB COUSINEAU

et son orchestre

Heures des spectacles

Jeu 10 h. 30 et 12 h. 30

9 h. 11 h. et 1 h.

de même que

Vendredi le 31 décembre

Spectacles du lundi au jeudi

10.30 hrs. et 12.30 hrs.

Vendredi et samedi 5.30 — 10.30 — 12.30 Hrs.

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1925 Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby

Aimé Laurion, Président et Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches or-

tribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Asso-

ciée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes in-

formations qui originent de la salle de rédaction

de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des

dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont

réservés.

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de

deuxième classe de la présente publication"

TARIFS D'ABONNEMENT				
Par camelot	1 m.	3 m.	6 m.	Semaine
Par la poste	\$0.07	\$0.10	\$0.10	\$0.45
Canada	\$1.50	\$4.00	\$6.00	\$10.00
Etats-Unis	\$4.00	\$10.00	\$18.00	\$30.00
Autres pays		\$12.00		\$20.00



PRIX TOUJOURS IMBATTABLES
Choisissez la beauté et la qualité d'une Polara 880
Garantie de 5 ans ou 50,000 milles

3 VALIANT 1965

Custom 200 Barracuda Custom 200
4 p. sedan, V 8, H.T.

Garantie de 4 ans ou 40,000 milles

7 CAMIONS

1958 à 1965

GRAND SPECIAL

Plusieurs autos usagées portent une garantie de 4 ans ou 40,000 milles

VOYEZ NOS SPECIAUX USAGES
VOUS DIREZ VOUS AUSSI

CHEZ MAHEU...
C'EST TOUJOURS MIEUX

DODGE 1965

4 p., sedan, 8 auto.

Tout équipé

2750.

CHRYSLER 1965

4 p., sedan

Tout équipé

3475.

CHRYSLER 1961

New Yorker, 2 p. H. T.

Vrai bijou

1595.

DODGE 1963

2 p., H. T.,

Comme neuf

Tout équipé

1695.

2 OLDSMOBILE 1958

Très bonne condition

775.

PONTIAC 1964

Propre

Comme neuf

1995.

DODGE 1963

Camion 1/2 tonne

Garantie

30,000 milles

1295.



Granby

378-7474 378-6283

Maheu

AUTOMOBILE INC.



POUR LA PREMIERE FOIS CETTE ANNEE, une messe spéciale a été chantée dans la grande salle des délibérations de l'hôtel de ville de Granby, pour les constables de la Sûreté municipale. Cette initiative a été réalisée par la Fraternité des policiers, dont M. Marcel Naud est président. Une chorale de dix policiers avait même été formée pour exécuter les chants appropriés à cette grande fête qu'est Noël. Les membres de ce chœur peu ordinaire étaient: MM. André Caron, directeur de la chorale, Ovide Legris, Raymond Inkel, Aldée Tétrault, Armand Cabana, Marcel

Fréchette, Pierre Dauphin, Gérard Jacques, Omer Quintal, Denis Desroches, Gérard Gladu. La messe fut chantée par M. l'abbé Gérard Bossé, aumônier de la Fraternité. On remarquait dans l'assistance, MM. Paul-O. Trépanier, maire de Granby; Raymond Forand, directeur de la Sûreté municipale; Louis-Philippe Légaré, sous directeur; les échevins Gill Langlois, Armand Bouchard et Bernard Beaudry. Sur la première rangée de notre photo on remarque M. le maire sa petite fille Josiane, Mme Trépanier et M. et Mme Marcel Naud.



M. Paul-André COMEAU, maître des Sciences sociales et politiques de l'Université de Montréal, vient d'obtenir une bourse de stagiaire à la 12e session de l'Orientation à la Fonction internationale. M. Comeau est le fils de M. et de madame H.P. Comeau, de notre ville, et il étudie à Paris depuis septembre dernier à titre de boursier du ministère des Affaires étrangères de France.

Les fumeurs de cigares seront atteints en 66

GRANBY -- Définitivement les fumeurs de cigares commencent la nouvelle année avec un excédent de dépenses à envisager pour cet item. Ces jours derniers, une compagnie annonçait une hausse du prix de ses produits. A son tour General Cigar annonce la première hausse du prix de gros des cigares depuis 1949 laquelle entrera en vigueur le 1er janvier prochain. On prévoit que le consommateur paiera environ un cent de plus par cigare dans la plus part des régions du Canada. La tendance à la hausse dans le prix du tabac en feuilles et celui de la main-d'oeuvre a dépassé les économies résultant des améliorations apportées à la confection et l'augmentation des ventes. Au cours des dix dernières années, par exemple les hausses des gages à la fabrique de General Cigar ont atteint 62 pour cent.

Une paroisse demande \$375 en subvention

GRANBY -- M. l'abbé Joseph Poitevin, curé de la paroisse St-Joseph, a fait parvenir une lettre au conseil municipal afin de solliciter une subvention de \$375 pour aider à défrayer les dépenses occasionnées par l'organisation de loisirs pour enfants et adultes dans la paroisse St-Joseph.

Le conseil a versé cette demande au dossier du budget et il en tiendra compte au moment où il préparera les prévisions budgétaires de l'année 1966.

Autres nouvelles de Granby a lire en page 4

Sur l'étang Henderson

Les ingénieurs intéressés aux résultats des sondages

GRANBY -- Les ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et Letendre ont fait parvenir une lettre au conseil municipal de la cité de Granby demandant à obtenir copie des résultats des sondages effectués dans l'étang Henderson.

La maison Lalonde, Girouard et Letendre s'intéresse aux ré-

sultats de ces travaux parce qu'elle veut déterminer la qualité du sol là où serait construite une jetée et un pont, advenant que la population accepte le projet de l'aménagement de deux lacs comme solution au problème de l'eau.

La cité demandera aux ingénieurs Lalonde, Tétrault et

Associés de transmettre copie des résultats en question aux ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et Letendre.

L'on sait que les ingénieurs Lalonde, Tétrault et Associés ont été chargés de l'étude du projet d'aménagement de deux lacs.

La formule fixe du plan de pension a été refusée

GRANBY -- Le Syndicat national des employés municipaux de Granby n'accepte pas l'intégration selon une formule fixe du plan de pension actuellement en vigueur au Régime de Rentes du Québec.

Le Syndicat a fait savoir par lettre au conseil municipal qu'il entend respecter l'article du contrat de travail couvrant le fonds de pension, ce qui veut

dire qu'il refuse toute modification.

Il semble que le Syndicat favorise la superposition des plans de pension, ce qui obligerait la cité de Granby à un déboursé annuel additionnel se situant entre \$10,000 et \$12,000.

Toutefois, le conseil municipal ne semble pas disposé à

contribuer à deux plans de pension différents.

Les autorités municipales de Granby ont d'ailleurs déjà adopté un règlement modifiant le règlement créant le fonds de pension des employés municipaux, afin d'intégrer le plan de pension en vigueur au Régime de Rentes du Québec, selon une formule fixe.

Compte de \$594 jugé inacceptable par la compagnie Giddings

GRANBY -- La compagnie Giddings Manufacturing Ltd ne semble pas disposée à honorer le compte de \$594,44 que la cité de Granby lui a fait parvenir pour la construction d'un trottoir en front de la propriété de cette compagnie située sur la rue Matton, dans le parc industriel de la cité.

La lettre que la compagnie a expédiée au conseil municipal indique que le trottoir était construit au moment où la compagnie a fait l'acquisition du terrain. Elle allègue donc que le coût de la confection du trottoir aurait dû être acquitté par le propriétaire du terrain au moment même de la construction.

La compagnie soumet de plus qu'il ne devrait pas y avoir de trottoir dans le parc industriel, mais plutôt une bande de ciment.

Le conseil municipal a remis le compte pour étude.

Côté est

Le stationnement sera prohibé sur la rue Saint-Paul

GRANBY -- Le conseil municipal a accepté, à la demande du service de la police, de créer une zone de non-stationnement en tout temps sur toute la longueur de la rue St-Paul, côté est.

La Régie des eaux du Québec a déjà approuvé les plans soumis en vue de l'exécution de ces travaux.

Des courses d'autos

GRANBY -- Le Club des casse-cou obtiendra de la cité de Granby l'autorisation nécessaire pour l'organisation de courses d'autos sur le lac de Granby, sur présentation d'une police d'assurance couvrant les accidents qui pourraient survenir tant sur la propriété de la cité que sur le lac de Granby.

Lorsque le Club des casse-cou avait produit sa demande au conseil, celui-ci avait décidé de communiquer avec le ministère des Richesses naturel-

les à ce sujet. Celui-ci a réitéré la demande à la Sûreté Provinciale, indiquant cependant qu'il ne posait aucune objection.

La Sûreté provinciale, pour sa part, a fait savoir que les sports intéressés de même que le lieu de la course tombent sous la juridiction de la police municipale de Granby. Elle conseille cependant au Club des casse-cou de se munir du permis municipal nécessaire.

Fonctionnement des parcomètres

Des autorités compétentes étudieront les suggestions de la Jeune chambre

GRANBY -- Le mémoire préparé par la commission d'amélioration de la cité, à la Jeune chambre de Granby, relativement au fonctionnement des parcomètres, a suscité une assez longue discussion à la table du conseil municipal.

Plusieurs membres du conseil donnent raison à la Jeune chambre lorsqu'elle affirme que les parcomètres de Granby ne fonctionnent pas de la même façon qu'ailleurs.

La Jeune chambre soutient que l'on obtient pas le temps indiqué, lorsque quelques minutes après avoir déposé une pièce de cinq cents, on en dépose une deuxième.

Plusieurs échevins admettent que les usagers y perdent lorsqu'ils déposent deux pièces de monnaie à quelques minutes d'intervalle, mais ils soutiennent par contre qu'on obtiendra le temps indiqué en déposant les pièces à quelques secondes d'intervalle.

Pour ce qui est de l'automobiliste qui stationne à un endroit où le parcomètre donne encore un peu de temps, il n'obtiendra en temps que la valeur de la pièce qu'il déposera. En pareil cas, le conseil soutient que l'automobiliste ne se fait pas voler, mais qu'il obtient uniquement le temps qui lui revient, soit l'équivalent de son argent.

Le problème surgit au moment où le même automobiliste revient alors que le temps obtenu n'est pas complètement écoulé. On n'y peut cependant rien pour le moment. Il en coûterait environ \$30 par tête de mètre pour que le temps s'additionne sur les parcomètres en usage.

Prénant la parole, M. Gérard R. Scott a fait remarquer qu'il y aurait peut-être lieu de changer les instructions apparaissant sur les parcomètres afin que les usagers sachent que le temps ne s'additionne pas.

M. l'échevin Orpha Choinière, pour sa part, prétend que d'ici un an il faudra enlever tous les parcomètres sur la rue Principale. Il estime que le centre d'achat dont on vient d'entreprendre la construction solutionnera une partie du problème de circulation qui se pose sur la rue Principale. Selon lui, il n'y a donc pas lieu de procéder à des modifications dans le fonctionnement des parcomètres pour le moment.

Le maire, M. Paul-O. Trépanier, a clairement indiqué qu'il n'était pas d'accord avec ce que venait d'avancer M. Choinière.

Aucune décision n'a d'ailleurs été prise à la suite de cette discussion.

DEPLACEMENT
Les parcomètres ont fait

L'échevin Emilien Ouellette est en deuil de son père

GRANBY -- M. Albert Ouellette, époux en premières nocces de Maria-P. Breton et en deuxièmes de Rose-Anne Breton, est décédé à Granby, le 25 décembre, à l'âge de 75 ans. Il demeurait au 690, de la rue St-François et est le père de M. Emilien Ouellette échevin de la cité de Granby.

Granby; Mme Raymond Fréchette (Jeannine), de Granby; MM. Jacques et Normand, de Granby et Mme Gerald Breton (Claire), de Granby; un frère, M. Arthur Ouellette, de Rock Forest; deux sœurs, Mmes Alexina Tremblay, et Evelina Doyette, toutes deux de Montréal.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil: ses enfants; Mmes Arthur Fauteux (Gilberte), de Granby; Maurice Juneau (Germaine), de St-Césaire; Josaphat Ouellette, de Waterloo; Mme Laurent Besette (Thérèse), de St-Jean; MM. Emilien Ouellette, échevin de la cité de Granby; Antonio, de Granby; Marcel, de Cowansville; Mme Roger Tétrault (Laurette), de Granby; M. Raymond et Julien, de

Le défunt est exposé aux salons funéraires Girardot et Ménard Ltée., au 170 de la rue Dufferin. Les funérailles auront lieu mardi, le 28, à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 10 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de la rue Dufferin.

A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

Dernière réunion du club Kiwanis en 65

GRANBY -- Le club Kiwanis tiendra sa dernière assemblée hebdomadaire de l'année 1965 mardi soir, le 21 décembre, à 6 heures 15, au club Social de la rue Elgin.

On en profitera pour passer en revue le travail accompli durant l'année et souhaiter le plus grand succès aux nouveaux officiers qui prendront la relève dès la première réunion de 1966.



M. Albert OUELLETTE



L'ECHEVIN BERNARD BEAUDRY (au centre) vient de piger le billet qui mérite le magnifique prix de \$500 à Mme D. Grondin, de la R.R. No. 3 à Granby. Ce tirage était organisé par le Coeur commercial de Granby. A gauche de la photo on remarque M. André Hamel, représentant des marchands et à droite le Père Noël qui a aidé M. Beaudry à piger les autres coupons gagnants.

11 personnes se partagent \$970

GRANBY -- Les marchands du coeur commercial de Granby ont fait plusieurs heureux en fin de semaine lors du tirage qui clôturait la promotion organisée à l'occasion de la période des Fêtes.

L'échevin Bernard Beaudry et le Père Noël ont effectué la pige des coupons qui se trouvaient à l'intérieur de la boîte tournante d'un camion pour brasser le ciment, propriété

de la compagnie St-Paul Construction. M. André Hamel assistait au tirage.

Un montant de \$970 a été gagné par 11 personnes en plus de \$700 qui avaient été distribués lors des semaines précédentes.

Mme Denise Grondin, demeurant à R.R. No.3, rue Lemieux, dans le Canton de Granby, s'est méritée le magnifique prix de \$500; Mme Gilles Trépanier,

du 420, de la rue St-Denis, à Granby, s'est vu attribuer la somme de \$200 et Mme Anne Comeau, du 346, de la rue Savage, à Granby, a gagné un \$100.

En plus de cette somme de \$970, 7 autres personnes se sont méritées des prix de consolation de \$10. Une autre personne s'est méritée le \$100 tiré une fois la semaine.

l'objet d'une autre discussion, mais plus brève celle-là.

Il semblerait que la cité aurait avantage à installer ses parcomètres au fond du trottoir, à certains endroits, pour éviter qu'ils soient accrochés et brisés par les tracteurs à neige qui déblaient les trottoirs, en hiver.

De plus, en plaçant deux têtes de parcomètres sur un même poteau, on éliminerait la moitié des dangers de bris, puisqu'il y aurait la moitié moins de poteaux.

Ces suggestions seront étudiées par les autorités compétentes et feront éventuellement l'objet d'un rapport qui sera soumis au conseil municipal pour décision.



Mlle Jocelyne DUPERRON

2 fractures du crâne et une commotion cérébrale emportent Mlle J. Duperron

GRANBY -- Mlle Jocelyne Duperron, une jeune fille de 19 ans, domiciliée au 276, de la rue Cartier, à Granby, est décédée vendredi matin vers 6h. 30, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, des suites de blessures subies lors d'un accident de la route entre l'automobile où elle avait pris place et un camion, vers 10h. 30 p.m., mercredi, à l'intersection de la route no. 1 et du chemin conduisant à l'Ange Gardien.

Deux autres personnes ont subi des blessures très graves dans cette collision et elles reposent toujours dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal. Il s'agit de MM. Aimé Potvin, 40 ans, de la rue Roy, à Granby et Yvon Dussault, 25 ans, 135, 7e avenue sud, à Sherbrooke.

Mlle Duperron a succombé à une double fracture du crâne et à une commotion cérébrale.

Mlle Duperron était à l'emploi de la compagnie de finance Niagara, à Granby. Elle avait fait ses débuts sur le marché du travail comme employée au journal "La Voix de l'Est". Tout le monde avait été charmé de travailler à ses côtés et son départ du journal avait été regretté.

Mlle Duperron laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Raoul Duperron; ses frères et sœurs: M. et Mme Serge Duperron; Jean-Pierre, Marjolaine, Marcel et Renée.

Le service funèbre est célébré ce matin, à 10 heures, à l'église St-Joseph.

A la famille éprouvée par ce deuil cruel, le journal "La Voix de l'Est" offre ses sincères condoléances.

THEATRE PALACE GRANBY
FRANÇAIS
A L'AFFICHE!
Frank Sinatra - Dean Jagger - Sammy Davis Jr.
une distribution éblouissante!
7 VOULEURS DE CHICAGO
21ème FILM
TOUTY DORRANCE - ROZANNE FLEMMING - MARIE MCAN
LA CHARGE DE LA DIOME BRIGADE

VENTE Après-Noël
du 27 au 31 DECEMBRE
JUSQU'A 50% DE REDUCTION



10, St-Joseph Granby

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Les accidents de la route font plusieurs blessés

GRANBY - Plusieurs accidents de la circulation se sont produits dans les rues de Granby à la suite de la longue fin de semaine du congé de Noël, causant des blessures à de nombreuses personnes.

ETAT GRAVE
M. Roland Pépin, 33 ans, du 625 de la rue St-Jacques, à Granby, a reçu des blessures assez graves alors qu'il circulait à bicyclette et qu'il s'est fait renverser par une automobile, vers 4 h. 05 p.m., samedi au coin des rues Duvall et Robinson.

Il a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Granby, où son état est considéré comme très sérieux.

La voiture qui a renversé M. Pépin était conduite par M. Pierre St-Germain, 21 ans, demeurant à R.R. No 5, à Granby. Son automobile, une Ford 1960, a été endommagée pour \$125 et la bicyclette de M. Pépin a subi des dommages de \$30.

2 BLESSES

Un accident de la circulation a fait deux légers blessés, vers 3 h.25 a.m., samedi, au coin des rues Frontenac et St-François, à Granby.

Mlle Jeanne Desormeaux, 22 ans, du 29 de la rue Young, à Granby, conduisait une Pontiac 1962, qui a été endommagée pour \$500. Elle a reçu de légères blessures lors de cette collision. Mlle Monique Gibson qui prenait place dans la voiture a souffert d'un choc nerveux.

L'autre véhicule, une Valiant 1964, a été endommagée pour \$650. Elle était conduite par M. Normand Gibeau, 22 ans du 348 de la rue Laurier, à St-Jean.

BLESSE GRAVE
M. Paul-Emile Bernachez, de Granby, a été hospitalisé à l'hôpital St-Joseph de Granby, à la suite de blessures subies lors d'un accident d'automobiles survenu samedi, près de Granby.

M. Bernachez souffre de plusieurs fractures, dont aux deux jambes. Bien que son état soit sérieux on ne craint pas pour sa vie.

Maison Montcalm
FLEURISTE
ARRANGEMENTS
DE FLEURS
POUR
NOEL

Fleurs pour toutes occasions

210 York Granby
372-3925

Nécrologie

OUELLETTE -- A Granby le 25 décembre 1965, à l'âge de 75 ans est décédé M. Albert Ouellette, époux en 1ère nocce de Marie P. Breton et en 2e nocce de Rose Anna Breton demeurant à 690, rue St-François, à Granby. Les funérailles auront lieu le mardi, 28 décembre.

Le convoi funèbre partira des salons Girardot et Ménard, à 17h, rue Dufferin pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la rue Dufferin lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES
MODERNES

Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Parc

C. DAIGLE
Monuments enr.
Lettres — Sculpture
Installation — Restauration
818 Principale Granby
Tél.: 378-7388

Voyez notre choix imposant

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
SALONS PRINCIPAUX
FUNERAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Buc.: 255 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRÉ MENARD, prop.
Lettres et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

3 BLESSES

Trois personnes ont reçu les premiers soins à l'hôpital St-Joseph de Granby, à la suite d'un accident d'automobiles survenu dimanche soir sur le chemin de Roxton Falls, près du Pavillon du Détour. Ils ont pu regagner leur domicile après avoir été soignés.

Il s'agit de M. et Mme Horridas Tétrault, de la rue St-Jacques et de leur fils Yvon.

5 BLESSES
A la suite d'un accident d'automobiles à Granby, 5 personnes ont dû se rendre à l'hôpital St-Joseph pour recevoir les premiers soins, mais ils ont pu regagner leur domicile peu après.

Il s'agit de Mme Gilles Touchette, de la rue Robinson, à Granby; ses deux enfants Marco et Lison et de la petite Cathie Gauthier et de son frère Alain.

VENDREDI

Une collision entre deux automobiles survenue vers 10 h.20 a.m., vendredi, au coin des rues Denison et St-Charles, a fait un blessé. Il s'agit de M. Pierre Bertrand, de Cowansville. Son état n'a cependant pas nécessité l'hospitalisation.

M. Jacques Vincelette, 22 ans, de Roxton Falls conduisait une Chevrolet 1964, endommagée pour \$500. L'autre véhicule, une Ford 1965 endommagée pour \$550, était conduit par M. Louis Cabana, 29 ans, du 290 de la rue Denison, à Granby.

UN BLESSE

M. James M. Halls, 39 ans, domicilié au 61 de la rue Alexandra, à Granby, a subi des blessures légères lorsqu'il a perdu le contrôle de son auto qui est allé donner contre un poteau d'arrêt au coin des rues Dufferin et Court, vers 6h.50 p.m., vendredi.

L'automobile de M. Halls, une Hillman 1961, a été endommagée pour \$300 lors de cet accident.

PIETON

Le jeune Rosaire Patry, 8 ans, domicilié au 61, de la rue Principale, à Granby, a été légèrement blessé lorsqu'il a été heurté par une automobile, vers 6 h.14 p.m., jeudi, près de la demeure de ses parents.

L'automobile, une Pontiac 1965, a été endommagée pour \$25. Elle était conduite par M. L. Bégin, 23 ans, de Valleyfield.

UN AUTRE

Un autre véhicule a été endommagé pour environ \$125 vers 6h. 20 p.m., vendredi, dans le stationnement Belval, par un individu qui a fui les lieux de l'accident.

L'automobile, une Chevrolet 1965, est la propriété de M. R. G. Masters, 23 ans, du 351, de la rue St-Hubert.

\$200 DE DOMMAGES

Un accrochage entre deux véhicules, vers 3h. 45 p.m., vendredi, en face du 30, de la rue St-Charles, a fait pour \$200 de dommages.

M. J. M. Fortier, 40 ans, du 512, de la rue Maisonneuve, conduisait une Pontiac 1963 endommagée pour \$100. L'autre véhicule, une Meteor 1965 également endommagée pour \$100, était conduit par M. Léo Chaput, 54 ans, du 42, de la rue St-Thérèse.

Deux voitures sont venues en collision, vers 11 h.50 a.m., vendredi, au coin des rues Horner et Principale.

M. Roger Bouthette, 22 ans, de St-Alphonse, conduisait une Chevrolet 1962, qui a été endommagée pour \$100. L'autre véhicule, une Ford 1961, a été endommagée pour \$200. Il était conduit par M. Yvon Côté, 41 ans, de Granby.

DELIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure. Il s'agit d'un camion Dodge 1958.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

M. Marcel Desgreniers, 42 ans, du 380A, de la rue Principale, conduisait une Chrysler 1959, qui a été endommagée pour \$90. M. Rouville Langlois, 49 ans, de Marieville, était au volant d'une Meteor 1965 et elle a été endommagée pour \$150.

DEBIT DE FUITE

Le véhicule de M. Albert Jones, 26 ans, du 158, de la rue Denison, a été endommagé pour environ \$80, vers 11 h.30 p.m., samedi en face de sa demeure.

ROBINSON

Deux voitures sont venues en collision, vers 5 h.30 p.m., au coin des rues Robinson et Principale.

Vol de \$133,000 commis à St-Hyacinthe

Lassonde, Aird et Larose ont été trouvés coupables

ST-HYACINTHE -- Le jury de la Cour des Assises criminelles de Montréal a reconnu coupables des accusations portées contre eux en marge du vol de \$133,000 commis à St-Hyacinthe en 1961, Marcel Lassonde, Georges Aird et Armand Larose. Le juge François Caron, devant qui s'est déroulée l'instruction du procès, prononcera la sentence le vendredi 28 janvier 1966.

Le vol à main armée a été commis le 17 janvier 1961 à l'Union régionale des caisses populaires de St-Hyacinthe. Quatre individus se sont présentés ce jour-là au local de l'union situé à l'époque au 690 de la rue Ste-Anne, dans la localité. Ils étaient armés de pistolets revolvers et une mitraillette. Les bandits ont enfoncé la majorité des employés présents dans la chambre forte de l'établissement et ont fait main basse sur une somme de \$133,000. D'autres complices ont allumé un faux incendie et un vrai pour détourner l'attention des forces policières locales à peine quelques minutes avant que le hold-up soit perpétré. Un des auteurs du vol était déguisé en prêtre.

Georges Starnino qui est également accusé d'avoir participé à ce forfait subira également un procès sous peu. Ce dernier défend lui-même sa cause et se passe des services d'un procureur. Il a déjà utilisé cette méthode au cours de son enquête préliminaire. Jean-Louis (Bijou) Piché qui s'est reconnu coupable d'avoir participé au coup de main sur l'Union régionale a été condamné à 5 ans de pénitencier avant le présent procès.

Les trois accusés qui ont été chargés de défendre les accusés étaient Mes Léo-René Maranda, Paul Aubut et Raymond Daoust.

Me Michel Côté a agi en qualité de procureur de la Couronne. L'enquête précédant les formalités judiciaires a été menée par l'inspecteur Paul Gagnon et M. J.-J. Thibault, agent de la Sûreté provinciale.

ALIBI DE LAROSE
L'alibi présenté par Armand Larose a été trouvé valable par le juge Caron alors qu'il faisait les recommandations d'usage aux jurés. On sait que l'accusé a fait citer à la barre des témoins, des personnes qui ont déclaré dans leurs dépositions que ce dernier avait joué une partie de hockey au collège Roussin de Montréal pendant qu'il commettait le vol. L'homme de loi a cependant précisé qu'en droit, pour commettre un vol, il n'est pas nécessaire d'avoir été présent lorsqu'il a été perpétré. Les personnes qui ont collaboré à l'organisation ou forfait sont jugées aussi coupables que celles qui l'ont directement commis.

PLAIDYERS
Dans leurs plaidoyers, les procureurs de la défense ont mis en doute la véracité des faits contenus dans la déposition d'Eddie Callaghan et Jean-Louis Piché. Selon Me Maranda des contradictions flagrantes existent dans les témoignages des deux hommes. Me Aubut a soutenu qu'aucune preuve ne pouvait être retenue contre Georges Aird. Toujours selon le procureur de la défense l'accusé ne s'est pas rendu sur les lieux ou forfait.

S'adressant aux jurés, Me Michel Côté procureur permanent de la Couronne a signalé que les témoignages de Callaghan et Piché étaient dignes de foi et que l'on ne trouvait aucune contradiction dans les points essentiels des témoignages.

LE FORFAIT
Selon les témoignages que Me Michel Côté, procureur de la Couronne a fait entendre, au cours du procès, tous les employés qui se trouvaient alors à l'Union au moment du hold-up, moins deux, ont été enfoncés dans la chambre forte de l'établissement. Il est à noter qu'un faux ecclésiastique et un autre individu brassaient à ce moment des revolvers.

Le travesti en cuir portait un chapeau, tandis que son comparse mesurait environ six pieds et un pouce. Ils se sont enfuis avec chacun une valise et un sac tel que les ménages emploient pour faire leur marché. Les contenants regorgeaient de liasses de billets de banque. Ils ont emporté avec eux la clef de la chambre forte dans laquelle se trouvaient les employés. Ces derniers n'ont pu être libérés que seulement 15 minutes plus tard.

Selon un autre témoin, quatre bandits ont pénétré dans l'établissement. L'un d'eux avait tout d'abord sonné à la porte. Ils avaient camouflé leurs visages dans des foulards et leurs chapeaux étaient enfoncés jusqu'à la hauteur des sourcils. Seuls leurs yeux étaient visibles.

Après avoir examiné les trois accusés, le témoin a déclaré que Larose avait la même forme de visage que l'individu qui l'a forcé à plaquer contre le mur de l'établissement tandis que ses compagnons étaient enfoncés dans la chambre forte.

CONSPIRATION
Larose, Aird et Lassonde avaient également à répondre à une accusation de conspiration. Un de leurs complices qui aurait sans doute comparu en compagnie de ces derniers s'il eût été vivant a été, comme on le sait, assassiné dans son bureau à Jacques Cartier; il s'agit du célèbre Rocky Pearson.

Un cailloux coûtera \$15,624 à un citoyen

DOUVILLE -- Un jugement de la Cour supérieure obligera un électricien de Douville M. J.-W. Sawyer, à payer une somme de \$15,624 à M. Roland St-Germain, du même endroit, à la suite d'un accident qui coûta un œil à la fillette du demandeur.

M. St-Germain avait intenté une action devant le tribunal après que Roger Sawyer, âgé de 16 ans, ait lancé un cailloux dans l'œil de la petite Solange.

Le juge Ignace Deslauriers a prononcé la sentence qui condamne le défendeur à payer les dommages intérêts. L'accident est survenu le 10 octobre 1960 alors que les enfants sortaient de l'école.

Les plantes crient famine à leur façon

ST-HYACINTHE -- Les experts au service du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la province de Québec désirent attirer l'attention des cultivateurs de la région de St-Hyacinthe sur les soins à prodigier aux plantes.

Si les plantes, comme les porcs, pouvaient crier leurs besoins, notre monde serait étourdi par le bruit. Heureusement pour nos oreilles, les plantes ont un autre mode d'expression: la couleur de leur feuillage.

Le manque d'azote, par exemple, est identifié par un feuillage pâle, vert-jaune. Le rendement est de beaucoup diminué notamment chez les plantes à feuilles, tels que les foinés et les légumes foliacés. Une insuffisance de phosphore se traduit généralement par une croissance réduite, et dans les cas graves par une coloration violacée du feuillage notamment chez le maïs. Quant aux

symptômes de déficiences potassiques, on les observe sur le contour de la feuille où il y a brunissement ou apparition de points jaunâtres.

Les déficiences dues aux éléments mineurs, telles que celles du bore chez la luzerne, s'identifient par le jaunissement des feuilles supérieures et un manque de développement général. Dans ce cas, comme dans ceux du cœur brun de rutabaga et du cœur liègeux de la pomme, il suffit de quantités minimes de borax pour corriger les désordres alimentaires de la plante. Parfois même une pulvérisation sur le feuillage d'éléments mineurs peut être effectuée pour réparer le déséquilibre minéral.

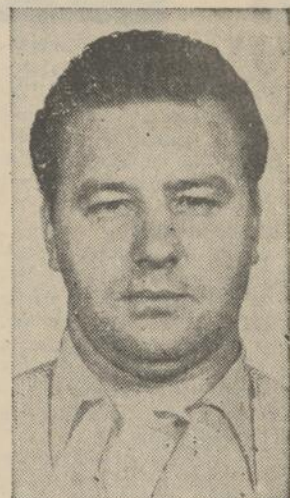
La connaissance des principaux symptômes de malnutrition des plantes aidera l'agriculteur à fertiliser adéquatement son sol et à obtenir de meilleures récoltes.



Marcel LASSONDE



Georges AIRD



Armand LAROSE

Le ministère de l'Agriculture vient en aide aux cultivateurs sinistrés

La distribution de coupons a commencé

ST-HYACINTHE -- La direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation informe les agriculteurs des comtés déclarés admissibles à l'aide gouvernementale accordée à la suite des diminutions de rendement des récoltes, causées par la sécheresse de 1965 que l'émission des coupons qui leur permet d'acheter de la nourriture pour le bétail est déjà commencée.

Les agriculteurs qui n'ont pas déjà reçu les coupons peuvent être assurés qu'ils leur parviendront sans délai, au fur et à mesure que le personnel préposé à l'analyse et à la vérification des formules de demander d'aide aura complété son travail. Il est donc inutile d'écrire au Ministère à ce sujet.

On sait que l'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a annoncé que les agents du Ministère ont complété une deuxième enquête pour déterminer l'étendue des dommages aux récoltes par la pluie lors de la moisson et permettre au Gouvernement de prendre une décision relative à la demande d'aide de la part des agriculteurs de tous les comtés du Québec.

Une enquête avait été faite au début d'août 1965 pour déterminer la diminution de récoltes due à la sécheresse du début de l'été.

Les deux gouvernements fédéral et provincial, avaient alors décidé de venir en aide à part égale aux exploitants agricoles de 50 comtés dont les récoltes étaient les plus réduites par la sécheresse. Cependant, des pluies très abondantes survenues en septembre et octobre ont causé des dommages aux récoltes de céréales et autres cultures. Elles ont même

empêché plusieurs agriculteurs de se rendre dans les champs avec les instruments nécessaires à la moisson; et une certaine partie de ces récoltes est encore dans les champs un peu partout dans le Québec.

M. Courcy a également fait connaître au public l'entente intervenue entre le Gouvernement du Québec et celui du Canada relativement à une modification de la mesure d'assistance apportée aux agriculteurs dont les récoltes ont été réduites à la suite de la sécheresse du début de l'été 1965.

Cette modification permet aux propriétaires de troupeaux d'herbivores d'utiliser plus d'un coupon par tonne de nourriture, en paiement de leurs premiers achats de moulés ou de foin.

Les Gouvernements du Québec et du Canada partageront le coût de cette mesure d'assistance. Ils rappellent qu'elle s'applique seulement dans le cas des agriculteurs qui achèteront de la nourriture pour alimenter leurs troupeaux d'herbivores, au cours de l'hiver 1965-66.

Les comtés qui sont sous la juridiction de la Fédération de l'UCC de St-Hyacinthe sont St-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Rouville, Iberville, Missisquoi, Shefford et une partie de Verchères. Tous ces comtés devaient être déclarés sinistrés selon un télégramme-requête de la Fédération.

Les violents contrastes produits par les averse soudaines et les sécheresses de l'été dernier ont gravement compromis nombre de récoltes. Les producteurs laitiers ont été particulièrement touchés. Ils ont également eu grandement à souffrir de la température capricieuse de la dernière saison estivale.

Parmi les comtés desser-

vis par la Fédération de l'UCC de St-Hyacinthe Iberville est celui qui a eu le plus à souffrir des récents fléaux du début et de la fin de l'été. Des enquêtes de l'UCC évaluent à près d'un million de dollars les dommages causés par les avaries dont nous venons de parler. Pour ce qui est de St-Hyacinthe-Bagot, ce sont les cultures commerciales qui ont eu le plus à souffrir.

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé qu'il fournirait des octrois substantiels pour aider les cultivateurs de l'UCC à obtenir du gouvernement fédéral une aide équivalente pour les agriculteurs de la province de Québec.

M. DON COOKE ÉLU PRÉSIDENT

OTTERBURN PARK -- M. Don Cooke a été élu président de l'Association athlétique d'Otterburn Park lors de la dernière réunion de cet organisme. Il succède à M. Jack Harper.

A l'occasion de cette assemblée le nouveau bureau de direction a été élu. Il comprend outre le nouveau président MM. Bob Whyte, vice-président, Bill Bissinger, trésorier; Duncan Campbell, directeur de la section de football; Pete Langway, directeur de la section de hockey; Pete Hamilton-Browne, directeur des sections de baseball et soccer les autres directeurs sont M. Pat Whitty; Mme Margaret Munroe; M. Jim Wilkinson, Art Rosser et Mlle Barbara Harper, secrétaire-archiviste.

Les personnes en chômage suivront divers cours

ST-HYACINTHE -- Le Service national de placement de St-Hyacinthe annonce qu'il organise des cours en vue d'essayer de récupérer le plus grand nombre de personnes en chômage afin que ces dernières puissent prendre place dans le marché du travail. Ceci évitera qu'elles deviennent un fardeau pour la société.

Une des principales causes pour lesquelles plusieurs jeunes sont présentement en chômage est le niveau peu élevé de leur formation scolaire. De plus, ils ne peuvent être admis à suivre les cours d'apprentissage de différents métiers qui se donnent présentement, ni ceux qui se donneront dans l'avenir.

Afin de remédier à cet état de chose, le bureau local du Service National de Placement, en collaboration avec l'Institut des Textiles, annonce l'organisation d'un cours de pré-emploi de 7ième année.

Ce cours, organisé suivant l'entente fédérale-provinciale, no 5, sera donné à l'Institut des Textiles sous la surveillance de M. Georges Moore, directeur de l'Institut.

Tous les jeunes de 16 ans et plus, actuellement sans emploi, qui désirent se prévaloir de cette opportunité, doivent dès maintenant se présenter à M. Raoul Bergeron au bureau local du Service National de Placement, situé dans l'édifice fédéral au 2300, rue Girouard, à St-Hyacinthe.



IL N'Y AVAIT PAS DE NEIGE le jour de Noël en Sardaigne, petite île d'Italie située au sud de la Corse. Ce jour-là, le Père Noël en a profité pour visiter les enfants des militaires canadiens qui vivent à Decimomannu. Sur notre photo, le Sergent R.L. MacLean, de Glace Bay, en Nouvelle Ecosse, aide le père Noël (le Sergent Cliff Sargent, de Windsor, Ontario) à transporter jouets et cadeaux qui ont fait la joie des petits et grands. En somme, la seule différence avec nous, c'est qu'ici il faisait un peu froid, et qu'il n'y avait pas de neige là-bas!

M. Lévis Sauvé a conseillé aux parents-maîtres de se structurer

BELOEIL -- M. Lévis Sauvé, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, a conseillé à l'Association des parents-maîtres de Beloeil de se structurer, au cours d'une causerie prononcée devant le groupement au collège St-Mathieu.

C'est le président de cette association, M. Raymond Vandal, qui a présenté le conférencier de même que les membres du comité de direction de l'organisme local.

Le conférencier a déploré que des associations de parents lesquelles sont groupées sous trop de vocables différents ne bénéficient d'aucune représentation au ministère de l'Éducation du Québec.

La structuration des groupements de parents est de plus en plus urgente, a souligné, M. Sauvé. Un dialogue doit commencer entre parents, maîtres et commissaires d'écoles. Ce

que les parents doivent admettre sans plus tarder, est le fait que l'éducation des enfants est un problème qui les concerne particulièrement et qu'ils sont les premiers à devoir s'en préoccuper. L'éducation, selon M. Sauvé, doit évoluer au même rythme que celui de la technique.

Le président la Fédération a déploré que par le passé on ait obligé l'enfant à rester muet et à obéir. Aucun dialogue éducatif n'existait à cette époque entre le maître et l'élève. Ces méthodes sont déjà dépassées puisqu'elles ne permettaient qu'à un certain groupe d'enfants de s'épanouir.

M. Sauvé a cependant souligné qu'il ne fallait pas tout détruire ce qui a déjà existé. Il faut au contraire retenir les meilleurs aspects de l'éducation traditionnelle. L'enfant doit devenir l'unique point d'intérêt

en éducation.

Le conférencier a expliqué que l'éducateur doit tenir compte de la personnalité de l'élève, donc de l'être dans toute son entité spatiale et biologique. L'enfant n'est pas une statue mais un être intelligent, sensible, capable en principe d'égalité et, dans certains cas, dépasser le titulaire à condition qu'on lui permette de s'épanouir suffisamment.

L'aide des parents est indispensable pour mener à bien une telle tâche. Ils doivent toutefois comprendre que les enfants ne leur ont pas été donnés pour qu'ils accomplissent uniquement ce que leurs auteurs en attendent. Ils doivent apprendre à connaître ces derniers et à leur fournir toutes les possibilités pour leur permettre de réussir à atteindre leurs idéaux propres.

Les parents doivent sortir de leur léthargie se donner des structures et prendre officiellement contact avec tous les organismes qui s'occupent d'éducation sur les plans local, régional et provincial. Le rôle d'éducation des parents doit se prolonger à partir du foyer, jusqu'au sein des commissions scolaires. Une période de questions a suivi la causerie de M. Sauvé. Le conférencier a été remercié par M. Jacques Girard, vice-président de l'Association des parents-maîtres de Beloeil.

Carences dans les services de chemins de fer

LA COMMISSION DES TRANSPORTS S'EST SAISI DU PROBLÈME

ST-HILAIRE -- Le problème posé par la diminution des services de trains de la ligne des Chemins de fer nationaux pour les localités qui s'échelonnent entre St-Hilaire et St-Lambert a été soumis à la Commission des Transports du Canada, à Ottawa. Cet organisme s'est donc saisi du problème.

Une audiences auprès des dirigeants de la commission a été sollicitée par le Comité des municipalités de la rive-sud pour l'amélioration du service des trains-passagers. Ce dernier organisme s'est formellement à Beloeil. L'audience concernait une date voisine du 14 janvier prochain.

Les représentants des localités de Beloeil, St-Hilaire, McMasterville, St-Basile-le-Grand, St-Bruno, St-Hubert et St-Lambert et d'autres centres urbains ont tenu une réunion dans le but de réunir des détails d'un dossier destiné à être porté à l'attention des autorités fédérales. La représentation auprès de la Commission des transports verra ses frais provenir de cotisations versées par les diverses localités concernées. Des cotisations minimum devraient être fixées à cet effet, sous peu.

Les contribuables des centres

Voeux du Nouvel An de l'hon. St-Pierre

ST-HYACINTHE -- Que les premiers mots de ce bref message soient un tribut d'humble reconnaissance à l'égard de la Divine Providence dont les bienfaits sans nombre ont comblé notre pays et particulièrement le Québec, au cours de l'année 1965 qui en fut une de paix et de prospérité matérielle, pour l'ensemble de la population.

En songeant au bien-être de cette population principalement celle qui habite Saint-Hyacinthe et toute la région Maskoutaine je formule des vœux qui s'adressent, d'abord aux autorités religieuses et civiles mais qui s'étendent à toutes les classes de la société, à tous les groupes et associations, à toutes les familles et à tous les citoyens.

Ce sont des vœux de bonheur, de santé, de prospérité et de progrès dans le domaine des

entreprises publiques tout autant que dans celui des activités professionnelles ou artisanales que je voudrais voir réalisées, en 1966, pour le bénéfice de la communauté comme pour un achèvement vers une vie plus heureuse et plus féconde de chacun de mes concitoyens.

Qu'il me soit permis de résumer ces vœux à la fois collectifs et individuels, au moyen d'une formule toute simple mais pleine de la sincérité avec laquelle je l'exprime pour souhaiter à tous:

"BONNE ET HEUREUSE ANNÉE"

René Saint-Pierre, Député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée Législative, Ministre des Travaux publics du Québec.



le
régime
de
rentes...

...et vous madame

(N.D.L.R. - Voici le septième d'une série de huit articles écrits spécialement à l'intention de nos lectrices pour leur faire connaître le Régime de rentes du Québec et les avantages prévus pour elles-mêmes et leur famille).
Prestation de décès.

Au cours des articles précédents nous avons parlé des différents avantages offerts par le Régime de rentes du Québec. Parmi ces avantages figure la prestation de décès que nous allons expliquer, en plus de répondre à quelques questions de nos correspondantes.

Qu'est-ce que la prestation de décès? C'est un montant que le Régime de rentes paie comptant aux héritiers, ou en terme légal, aux ayant droit d'une personne qui a contribué au Régime.

Ce montant est égal à six mois de la rente de retraite mensuelle qu'une personne recevait du Régime de rentes, si elle était déjà à sa retraite, ou qu'elle aurait reçu si elle avait eu 65 ans à son décès. Le montant de la prestation de décès est limité cependant à \$500.

Comme pour les rentes de veuve, de veuf invalide et d'orphelin, le paiement de la prestation de décès commencera en février 1968.

Le tableau suivant indique le montant de la prestation de décès selon le revenu mensuel moyen du cotisant décédé.

Revenu mensuel moyen

\$100 300 400 416.67

Rente de retraite mensuelle

\$25.00 75.00 104.17

Prestation de décès

\$150 00 450.00 500 00

Ajustement des rentes

Il convient de signaler ici

que la prestation de décès,

ainsi que les autres presta-

tions versées par le Régime

de rentes du Québec, seront

ajustées automatiquement pour

tenir compte de l'augmentation

du coût de la vie. Elles ne se-

ront pas diminuées toutefois, si

le coût de la vie vient à baisser.

Réponses à quelques questions

Pour mieux renseigner nos

lectrices, voici des réponses

à quelques questions d'intérêt

général posées à la Régie des

rentes.

Une jeune fille de 18 ans, de

la Beauce, veut savoir si elle

pourrait toucher une rente de

retraite si elle cesse de tra-

vailer après son mariage.

A compter de 1967, toute per-

sonne célibataire ou mariée,

homme ou femme, pourra tou-

cher une rente de retraite lors-

qu'elle aura atteint l'âge requis

pourvu qu'elle ait contribué au

Régime de rentes au moins pour

un an.

Quant aux contributions de la

jeune fille, par exemple, qui

cesse de travailler en se ma-

riant, elles demeurent dans la

caisse générale du Régime de

rentes; ces contributions per-

mettront à la jeune fille de re-

cevoir, à 65 ans, la rente de

retraite à laquelle elle aura

droit, qu'elle ait cessé de tra-

vailer à 20, 25 ou 30 ans.

Les fonds de pension privés

Une autre correspondante, de

Montréal cette fois, demande

ce qui va arriver au fonds de

pension auquel son mari paie

déjà des contributions, après

l'entrée en vigueur du Régime

de rentes du Québec.

Cette correspondante et toutes

celles qui se trouvent dans la

même situation n'ont pas à s'in-

quiéter. La loi ne fait pas dis-

paraître les plans de pension

privés. Bien au contraire, la

loi des régimes supplémentai-

res de rentes favorise leur

développement.

Un travailleur pourra donc re-

cevoir en même temps, deux

rentes de retraite, l'une pro-

venant de son plan de pension

privé, et la seconde, du Régi-

me général.

Les femmes qui travaillent

Une dernière lettre nous vient

de Chicoutimi. Notre corres-

pondante désire savoir si les

femmes qui travaillent et qui

sont obligées de contribuer au

Régime de rentes au même

titre que les hommes, auront

droit aux mêmes avantages que

ceux-ci?

Les avantages sont les mêmes

quant à la rente de retraite,

à la rente d'invalidité et à

la prestation de décès mais

pour les autres rentes, il y a

distinction selon que la fem-

me est soutenue de famille ou

non.

Si la femme qui travaille est

soutenue de famille, ses enfants

pourront avoir droit à la rente

d'enfant de cotisant invalide.

A son décès son mari pourra

recevoir la rente de veuf in-

valide, s'il y a lieu, ainsi que

la prestation de décès, tandis

que les enfants pourront rece-

voir la rente d'orphelin.

Si la femme qui travaille n'est

pas soutenue de sa famille, elle

pourra avoir droit à une rente

de retraite et à une rente d'in-

validité, mais à son décès, ses

survivants ne pourront tou-

cher que la prestation de décès.



INDUSTRIE NAISSANTE -- Le ministre de l'Industrie de la Saskatchewan, M. Gordon Grant, a prédit que les investissements dans l'industrie naissante de la potasse atteindront \$1,000,000,000 d'ici 1970. Voici une vue d'oiseau de l'usine de la International Minerals and Chemicals Corporation (Canada) Ltd. à Esterhazy. (Photo PC)

Les vols par effraction se multiplient à St-Jean

ST-JEAN -- Au cours de la période des fêtes, les vols par effraction se multiplient non seulement dans toute la province, mais également dans notre cité de Saint-Jean.

Pour la deuxième fois en l'espace de quelques jours, la mercerie pour hommes, C. Gau-

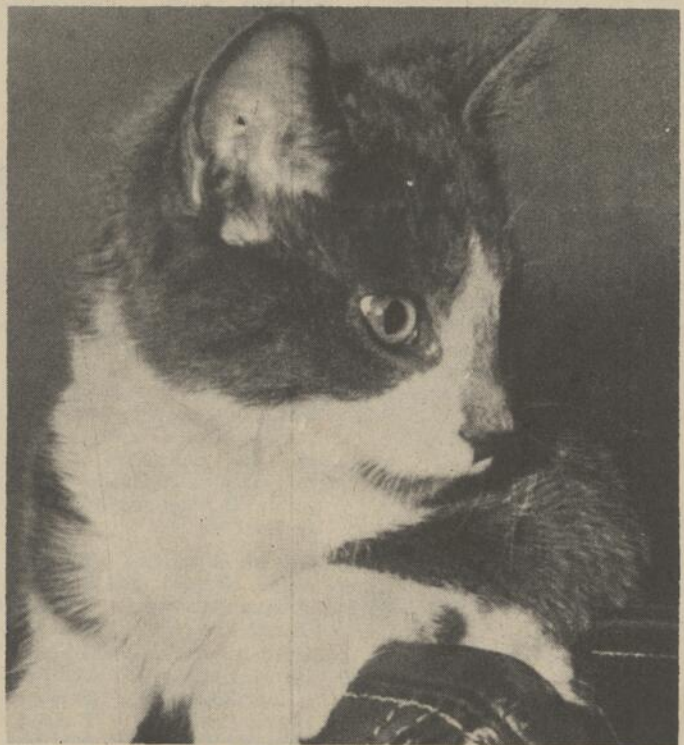
dreau, de la Plaza Val-Richelieu, a été visitée par les voleurs. Les malfaiteurs ont dérobé des habits pour hommes ainsi que d'autres articles pour plusieurs centaines de dollars.

Au marché Jean-Paul Grégoire, situé sur la rue Chaussé, à Saint-Jean, les brigands ont enfoncé un chassis de cave, pour ensuite se diriger à l'intérieur de l'établissement commercial.

Ils ont réussi à s'approprier d'une somme d'argent de \$25. et autres effets.

A la suite de ces deux plaintes de vols, les agents proposés aux enquêtes criminelles ont immédiatement ouvert des enquêtes pour découvrir des indices qui pourraient les mener à procéder à l'arrestation éventuelle de ces voleurs.

21 visites furent faites au domicile des étudiants, à la suite des rapports des professeurs. Un exemple frappant a été cité lors de la récente réunion des commissaires d'écoles, lorsqu'un élève de 16 ans s'est inscrit au Centre Bernier pour y suivre des cours. Ayant complété sa 4e année de scolarité, ce jeune étudiant travaillait dans une manufacture au salaire de \$0.70 de l'heure.



CE JOLI PETIT CHAT se nomme Bluenose et c'est un citoyen de Halifax qui a le bonheur d'en être le propriétaire. Qui n'aimerait pas avoir une si jolie petite bête dans sa maison?

ELIMINEZ L'ALCOOL DANS LES RÉCEPTIONS DE BUREAU

IBERVILLE -- A l'occasion de la saison des Fêtes, le Conseil canadien de la sécurité routière demande à tous les travailleurs dans les bureaux d'éliminer les réceptions ou tout au moins l'alcool qui y figure.

Le Conseil signale que plusieurs compagnies décommandent les réceptions et, au nom des employés, remettent à des oeuvres de bienfaisance les fonds accumulés.

L'atmosphère fiévreuse de la saison, l'interruption de la besogne routinière et la consommation excessive de boissons alcooliques tendent à créer des dangers sérieux de circulation, après les réceptions.

Le Conseil signale les faits suivants: L'alcool n'est pas un stimulant. Au point de vue médical, il est considéré comme un sédatif.

Consummé en petites quantités, l'alcool affaiblit le jugement, la maîtrise personnelle et la performance au volant. Ses effets sur le jugement et la volonté s'opèrent avant l'apparition des symptômes d'intoxication.

Le thé et le café ne neutralisent pas les effets de l'alcool dans le système. Seul le temps peut accomplir cela.

Enfin, les administrateurs municipaux se pencheront certes sur l'adoption du prochain exercice financier de la cité. Son Honneur le maire, M. L. N. McMillan, a demandé lors d'une récente séance spéciale de ce conseil, que les échevins puissent prendre connaissance du budget de 1966, afin qu'ils puissent faire des commentaires.

Le premier magistrat de la cité a l'intention de faire adopter le prochain budget de 1966 d'ici les premiers jours de janvier 1966.

Le budget de \$10. par semaine. Les licences. Par ailleurs, les échevins de Saint-Jean seront appelés à étudier et commenter le rapport de la Commission des licences, présidée par le conseiller Guy Normand.

Ce rapport a été déposé au conseil municipal de Saint-Jean, il y a quelques semaines.

Si les échevins adoptent ce nouveau règlement des licences pour Saint-Jean, la cité recevra un revenu additionnel de quelque \$15,000.

Les absences contrôlées adéquatement

ST-JEAN -- A la suite d'une demande des autorités de la Commission scolaire de Saint-Jean, le contrôleur des absences verra à exercer une surveillance plus étroite chez l'élève étudiant.

On se rappellera que l'avocat Guy Gervais avait déclaré que le Conseil général du Barreau avait rejeté à l'unanimité les accusations portées contre lui quant à sa conduite exercée dans sa profession et aussi qu'il avait été exonoré de tout blâme.

Or, il appert qu'au procès verbal des délibérations du Conseil général, les membres de ce conseil, par 16 voix contre 6, ont décidé de casser la décision de première instance et accordent le bénéfice du doute à l'avocat Gervais, concernant un endossement d'un chèque au nom de l'un de ses clients.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

Cours de préparation au mariage

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

La SSJB invite ses membres à investir dans des fonds canadiens-français

ST-JEAN -- L'exécutif diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean invite ses 8,000 membres, à investir profitablement une partie de leur avoir, surtout dans les fonds P.E.P., fonds canadiens-français contrôlés par la Fédération des SSJB du Québec.

Citant différents extraits publiés dans certaines revues économiques, la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de

Saint-Jean met en relief des passages. L'éditorialiste du journal 'Les Affaires' souligne que les "fonds mutuels attirent de plus en plus l'intérêt de l'investisseur moyen."

"Dans ce domaine, comme en d'autres, des investissements, dit-il, il devient nécessaire de faire grâce de divers préjugés ou de conceptions trop frustes qui ont cours dans le grand public."

Dans leur "Bibliothèque économique et sociale", les Editions Fides viennent de publier un ouvrage de M. Raphaël Pilon sur: "Les fonds mutuels". "Notre population n'est pas encore très avertie des occasions de placements, non seulement par crainte du risque, cette crainte est toujours mitigée, mais par un manque de sérieux, de renseignements et d'ouverture suffisante sur les questions les plus épineuses des investissements".

Et il ajoute: "L'ouvrage de M. Pilon dissipe dans une bonne mesure les appréhensions qui pourraient éloigner la population d'un investissement de quelque importance dans les fonds mutuels".

L'auteur démontre que les fonds mutuels sont un excellent moyen de participer à l'activité économique du pays, au progrès de ses aménagements. L'épargne populaire demeure abondante dans nos milieux. Les banques et les caisses populaires recèdent plus de \$9 milliards.

Il convient d'affirmer qu'une part importante de cette somme pourrait être canalisée vers des investissements des plus profitables à la fois pour la croissance économique et celle de l'emploi.

La lecture de l'ouvrage de M. Pilon ne peut qu'être très profitable et nous la recommandons à tous ceux que le domaine de l'investissement intéresse.

L'Unité sanitaire tiendra des cliniques cette semaine

ST-JEAN -- La population du comté de Saint-Jean est priée de consulter l'horaire des prochaines activités de l'Unité sanitaire de Saint-Jean pour les prochains jours:

LUNDI, le 27 décembre: Congé

MARDI, le 28 décembre: Saint-Jean; de 10 à 11 h. a.m.: Car-

tes de Santé sur rendez-vous. Radiographies pulmonaires. Henryville; de 2 à 3 h. p.m.: Clinique de Puériculture. Immunisation et vaccination

MERCREDI, le 29 décembre: Saint-Jean; de 10 à 11 h. a.m.: Clinique Anti-tuberculeuse. Radiographies pulmonaires.

Des résolutions adoptées grâce au téléphone?

ST-JEAN -- Le délégué de la Commission scolaire de Saint-Jean auprès de la régionale Honoré-Mercier, M. Gérard Cloutier, s'est élevé, lors d'une assemblée de cet organisme, d'une pratique qui a été faite par le président de la Commission scolaire régionale de communiquer par téléphone avec la majorité des commissaires, en

vue de changer une décision prise antérieurement concernant le congé de l'Immaculée-Conception.

"A quoi sert de tenir des réunions publiques, de dire le commissaire Cloutier, si les décisions qui sont acceptées à l'assemblée, sont renversées par de simples appels téléphoniques?"

Mise au point sur l'affaire de Me G. Gervais

ST-JEAN -- A la suite d'une déclaration publique faite le 22 novembre dernier et rapportée dans notre édition du lendemain, par l'avocat Guy Gervais, de Saint-Jean, devant la Cour de magistrat, nous tenons à apporter certains éclaircissements sur cette déclaration.

On se rappellera que l'avocat Guy Gervais avait déclaré que le Conseil général du Barreau avait rejeté à l'unanimité les accusations portées contre lui quant à sa conduite exercée dans sa profession et aussi qu'il avait été exonoré de tout blâme.

Or, il appert qu'au procès verbal des délibérations du Conseil général, les membres de ce conseil, par 16 voix contre 6, ont décidé de casser la décision de première instance et accordent le bénéfice du doute à l'avocat Gervais, concernant un endossement d'un chèque au nom de l'un de ses clients.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

ST-JEAN -- Le Service des cours de préparation au mariage de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean reprendra le 13 janvier 1966, au Centre des oeuvres, au 170, de la rue Longueuil, à Saint-Jean.

Une invitation spéciale est lancée à tous les futurs mariés.

Siège à Saint-Jean

ST-JEAN -- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Schreiner Furniture Co. Inc.", avec un capital total de \$50,000, divisé en 2,000 actions ordinaires de \$10 chacune et 3,000 actions privilégiées de \$10 chacune.

Le siège social de la compagnie sera à St-Jean et son but sera d'exercer le commerce de meubles et de toutes sortes de nouveautés d'ameublement.

En effet, M. Gaétan Côté s'est tué instantanément sur la route 9B, à Saint-Luc, lorsque son automobile allait s'écraser contre un arbre.

Puis le 31 mai, MM. Normand Lapointe et Bernard Isabelle devaient succomber à leurs blessures, dans une collision frontale survenue à Iberville, sur la route 7.

Le mois de juin de 1965 a enregistré trois autres accidents mortels.

M. Gilles Cloutier, sur la route 9B, à Saint-Jean; M. Lucien Bélanger, à Sabrevois, et M. Michel Bissonnette, à Saint-Sébastien.

MM. Roger Laliberté et Jean-Paul Ledoux devaient mourir en août, à la suite d'accidents. M. Laliberté a succombé à ses blessures lorsque son tracteur qu'il conduisait s'est

renversé sur lui, Quant à M. Ledoux, il est mort sur la route de la municipalité de Saint-Alexandre.

Octobre 1965, deux morts enregistrées. Le 3, M. Lucien Lalonde, sur la route 47, à Talon, Saint-Luc et le 27, M. Léopold Lasnier, à Sainte-Brigide, comté d'Iberville.

Novembre 1965, deux personnes ont connu une fin tragique. Il s'agit de M. Georges Phaneuf, le 5, à l'intersection des routes 7 et 40 A, à Iberville et le 8, Mme René Trudeau, sur la voie 40A et 7, à Saint-Grégoire.

Le mois de décembre de 1965 n'est pas encore terminé et l'on a déjà enregistré un décès.

Il s'agit du petit Yves L'Ecuycer, 6 ans, qui s'est fait happer par une automobile, le 21, sur le Boulevard Saint-Luc, alors qu'il s'apprêtait à

prendre son autobus scolaire.

- Autres décès - Le 1er août, M. Gilles Brunet devait se noyer à la plage Fredette, à Iberville.

Le 24 septembre, les agents de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean devaient enquêter sur le mort subite de Mme veuve Alphonse Daigneault, à Saint-Grégoire.

Enfin, M. Jean-Marie Choquette, frère de M. Bruno Choquette, échevin de la cité de Saint-Jean, devait succomber à ses blessures, des suites d'un accident de travail survenu le 30 septembre, sur un chantier de construction de Désourdy et Frères, à Saint-Luc, lorsque la charpente, dont M. Choquette était à réaliser avec ses compagnons de travail, s'est écrasée au sol, entraînant le dernier dans une chute mortelle.

Couronnement d'une Reine au Centre Clarenceville

CLARENCEVILLE (DNC) -- Mercredi le 29 décembre prochain à 8 h.30 p.m. aura lieu au Centre récréatif de Clarenceville, le couronnement d'une Reine, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'orchestre "Eastern Ramblers" donnera le ton et le rythme à la soirée dansante consécutive au couronnement.

La bienvenue est souhaitée à tous les visiteurs de Clarenceville et de la région. Un prix de présence d'une valeur de \$10. sera tiré au cours de la soirée.

Venez nombreux vous amuser au Centre mercredi soir. Finissez bien l'année en encourageant les organisateurs du couronnement de la Reine à Clarenceville.

Un Noël calme dans la région

ST-JEAN -- La fête de Noël, pour plusieurs est un événement de réjouissances, d'échanges de cadeaux, de réunions familiales, etc...

Mais, pour certaines classes de la société moderne, c'est différent.

C'est ainsi que les policiers, pompiers, téléphonistes, infirmières, aides-infirmières, médecins, internes, cuisiniers, serveuses de restaurant, chauffeurs de taxi, d'autobus, de trains, pilotes d'avions, co-pilotes, hôtesse, préteurs, militaires, annonceurs, journalistes, nouvellistes, artistes, etc... doivent demeurer en devoir durant cette belle fête de la nativité du Christ.

Pour plusieurs d'entre eux, ils doivent laisser parents et amis, pour se plier aux exigences de la vie courante, afin d'aider à la société.

A ces gens, nous nous permettons de les féliciter et de les remercier bien chaleureusement, pour offrir ces journées de réjouissances, au service de la communauté.

Un Noël calme A Saint-Jean et dans la région la fête de la Noël s'est déroulée dans le plus grand calme. Les milliers de fidèles ont assisté dans les différentes paroisses à la célébration de la messe de minuit.

Puis après, les milliers de foyers sont demeurés illuminés, où c'était la grande fête des présents; les enfants agenouillés près de l'arbre de Noël, où le papa et la maman faisaient la distribution des cadeaux qui faisaient la joie de ces chers petits.

Pour les plus grands, c'était la dégustation du copieux réveillon de la Noël ainsi que l'échange de présents.

Cette scène s'est déroulée dans des milliers de demeures; mais dans plusieurs autres, c'était le désarroi.

Avons-nous pensé à ces gens déshérités qui souffrent du froid et de la faim et qui n'ont pas l'opportunité de recevoir des présents?...

C'est à espérer que la population de Saint-Jean et de la région ait pensé à ces bonnes gens.

Assemblée du conseil de ville mardi le 28

ST-JEAN -- Les membres du conseil municipal de Saint-Jean se réuniront mardi soir le 28 décembre, à 8 h., p.m., en la salle de l'hôtel de ville de Saint-Jean.

La réunion de mardi soir sera consacrée à une rencontre avec les membres de l'Association professionnelle des policiers locaux et les conseillers, en vue du renouvellement de la convention collective de travail.

L'une des principales demandes de l'Association professionnelle de nos policiers locaux est un contrat de travail de deux ans, avec une augmentation de

salaire de \$10. par semaine. Les licences.

Par ailleurs, les échevins de Saint-Jean seront appelés à étudier et commenter le rapport de la Commission des licences, présidée par le conseiller Guy Normand.

Ce rapport a été déposé au conseil municipal de Saint-Jean, il y a quelques semaines.

Si les échevins adoptent ce nouveau règlement des licences pour Saint-Jean, la cité recevra un revenu additionnel de quelque \$15,000.

Le budget

Enfin, les administrateurs municipaux se pencheront certes sur l'adoption du prochain exercice financier de la cité. Son Honneur le maire, M. L. N. McMillan, a demandé lors d'une récente séance spéciale de ce conseil, que les échevins puissent prendre connaissance du budget de 1966, afin qu'ils puissent faire des commentaires.

Le premier magistrat de la cité a l'intention de faire adopter le prochain budget de 1966 d'ici les premiers jours de janvier 1966.

Toutefois, la note est plus encourageante en 1965, puisqu'en 1964, plus de vingt personnes avaient connu une fin tragique dans les accidents de la circulation.

ST-JEAN -- A l'aube d'une nouvelle année, la région de Saint-Jean desservie par la Sûreté provinciale du Québec, a enregistré sur 17 accidents mortels au cours de 1965.

Ces statistiques nous ont été révélées par le sergent Maurice Dinelle, officier en charge du poste de Saint-Jean.

Il y a eu une noyade enregistrée en 1965, de même qu'une mort subite et une personne a trouvé la mort, à la suite d'un accident de travail.

C'est encore au chapitre des accidents de la route que les victimes ont été les plus nombreuses, malgré les avertissements, les surveillances, les arrestations, effectuées par les agents de la circulation du poste de Saint-Jean.

Toutefois, la note est plus encourageante en 1965, puisqu'en 1964, plus de vingt personnes avaient connu une fin tragique dans les accidents de la circulation.

En avril 1965, M. Pierre Bonin a été blessé mortellement sur la route 7, près de Sabrevois.

Trois personnes furent mortellement blessées les 29 et 31 mai.

La Voix de l'Est

POUR UNE MEILLEURE QUALITE, EXIGEZ:
LES HUILES GR
 rue St-Charles, sud Casier Granby
 378-2172 postal 378-2171
 G. Choquette 13 R. Wilcott

SPORTS



HUBERT & MENARD inc.
 confection pour hommes et jeunes gens
 vêtements de qualité
 Progress Brand - Garnett et Gilest
 135 Principale Granby

3e défaite de suite des Gaulois Ils perdent 4-3 aux mains des Rockets qui s'affirment

ST-HYACINTHE - Dans une fin de joute enlevante au possible, les Rockets de Drummondville ont triomphé des Gaulois de St-Hyacinthe au pointage de 4 à 3, pour ainsi se rapprocher à trois points de la deuxième position détenue par les Castors de Sherbrooke et à huit points du club St-Hyacinthe.

Si la partie a offert du jeu très monotone, les derniers instants étaient quelque chose à voir. En effet, durant les deux dernières minutes de la partie les spectateurs présents ont été tenus sur le qui-vive, c'est le cas de le dire. Alors que le pointage était de 4 à 3, les Gaulois ont attaqué avec fureur dans le territoire des Rockets de Drummondville dans le but de niveler les chances et de prolonger la partie en temps supplémentaires, mais malheureusement aucun Gaulois n'a réussi à déjouer le cerbère André Gagnon. Toutefois, dans ces deux dernières minutes le club St-Hyacinthe a raté plusieurs belles chances de compter, particulièrement Gilles Bédard qui a vu le gardien de buts lui voler un but on ne peut plus certain.

En effet, alors que Bédard était posté à l'embouchure gauche des filets du club Drummondville et que Gagnon était de l'autre extrémité de ses buts, Bédard a vu la rondelle devant lui et il n'avait qu'à pousser le disque dans un filet désert, mais vite comme l'éclair le gardien des Rockets a effectué un arrêt du tonnerre, pour sauver la situation pour les siens. Bédard n'en revenait pas de l'arrêt de son adversaire et de la chance unique qu'il venait de rater.

TROISIEME DEFAITE
 Pour la première fois cette saison, les Gaulois de St-Hyacinthe encaissent une troisième défaite consécutive dont la deuxième de suite aux dépens des Rockets de Drummondville qui deviennent de plus en plus

menaçants au fur à mesure que la saison progresse et par conséquent ils deviennent de sérieux aspirants au championnat de la ligue Provinciale Senior.

C'est une amère défaite pour les protégés de l'instructeur Claude Savary qui auraient pu augmenter leur avance en tête du circuit sur les Castors de Sherbrooke.

De son côté, le club Drummondville s'approche dangereusement des meneurs et avec une couple de victoires, il pourrait devenir très menaçant pour les Gaulois de St-Hyacinthe. Depuis la venue de Lou Poliquin derrière le banc des Rockets, la situation a changé de beaucoup au sein de cette équipe et il ne serait pas surprenant que les Rockets deviennent d'ici quelque temps le club à vaincre dans la ligue Provinciale.

LES COMPTES
 Pour les Gaulois de St-Hyacinthe, le maskoutain Gilles Gosselin, qui connaît certaines difficultés depuis quelques parties, a retrouvé le fond des filets en réussissant deux buts au cours de la partie d'hier après-midi. Pour Gosselin il s'agissait de ses 13ième et 14ième filets de la présente saison, soit le deuxième meilleur total pour le club St-Hyacinthe. L'autre compteur a été Jean-Louis Goyette son 13ième de la saison sur une passe du vétérinaire Guy Black. Pour ce dernier, il s'agissait de sa 27ième assistance de la saison.

Du côté des visiteurs, le trio de Leclerc, Labrosse, Roger Picard, qui semble avoir retrouvé sa forme d'antan depuis qu'on l'a de nouveau vu sur le trio que Michel Labrosse, s'est particulièrement distingué avec une paire de buts en plus de se mériter une assistance. C'est d'ailleurs lui qui a compté le but de la victoire vers la fin de la troisième période. Les autres compteurs ont été Ron Roberts à la première période et Michel Labrosse alors que les Gaulois jouaient à court d'un joueur. L'arrière-garde Jean Therrien a également brillé à l'offensive avec deux assistances pour les Rockets.

Malgré la défaite des siens, le vétérinaire gardien de buts Andy Payette s'est mis en évidence en permettant aux siens de demeurer dans la lutte jusqu'à la fin de la partie.

SOMMAIRE
 PREMIERE PERIODE
 Buts. -1- Gaulois G. Gosselin (Viens) 14:45

Green Bay gagne en surtemps

GREEN BAY, Wisconsin — (PA) — Les Packers de Green Bay ont remporté dimanche le championnat de la conférence de l'Ouest de la ligue Nationale de football, après 13 minutes et 39 secondes de jeu supplémentaire qui ont pris fin par un botté de placement de 25 verges réussi par Don Chandler. Le score a été de 13-10, contre les Colts de Baltimore.

Dans le corridor des Gaulois

GRANBY - Dindes... tourtières... tartes, et quoi encore, avaient le dessus sur les estomacs robustes des joueurs, hier après-midi à St-Hyacinthe. Il faut bien comprendre que les joueurs des Gaulois comme ceux des Rockets avaient réveillé eux aussi, avec la différence qu'ils devaient disputer un match de hockey le lendemain. Cela a eu pour effet de ralentir les jambes dans les 30 premières minutes de la partie, mais les joueurs se sont repris, et la 2e moitié du match a été de beaucoup la plus excitante depuis longtemps... Cette défaite de 4-3 des Gaulois a un peu "terni" la splendeur de la fête organisée à l'intention des joueurs des Gaulois, de leurs épouses et de leurs enfants, après la partie... Mais en bons sportifs, les dirigeants ont vite fait de faire comprendre à leurs joueurs qu'on devait "oublier" et célébrer Noël... malgré tout... Ajoutons que cette fête a été toute une réussite, et que les responsables avaient des cadeaux pour tout le monde, du plus petit au plus grand. Il va sans dire que lorsque le Chef Ste-Marie se met de la partie... c'est réussi. Rien n'avait été oublié sauf... mais passons, car on s'est repris plus tard... Avant le match, les "3 Mousquetaires" se régalaient dans l'eau de Vichy, apportée de toute urgence par le toujours "diminutif" J.M. Dupont... c'était à point... et à temps, cette "eau miraculeuse"... Mais le point de mire d'avant le match était le cerbère substitué Jean Guertin qui laissait miroiter une chevelure autrefois grise... mais devenue subitement noire, car à Boston, dit-on, on n'accepte pas de cerbère plus âgé que 40 ans... Le même Ti-Jean a su éviter de parler des deux paires de "clagues" qu'il avait chaussées en même temps... à la même heure... au même endroit... le même soir... ça demeure un secret.

Hockey

LIGUE PROVINCIALE
 St-Hyacinthe 26 15 8 3 100 8 33
 Sherbrooke 27 14 13 0 111 103 2
 Dr'ville 26 11 11 3 91 25
 Vic'ville 25 9 16 0 98 115 18

HIER
 Drummondville 4 St-Hyacinthe 3

LIGUE NATIONALE

G P N PP PC Pts

Montréal 16 7 4 95 66 36

Chicago 16 9 3 106 72 35

Detroit 14 11 4 100 1 32

Toronto 13 10 5 76 79 31

New York 7 16 7 6 109 21

Boston 6 19 3 66 124 15

Résultats de samedi:

Detroit 3 Montréal 4

Chicago 3 Toronto 5

New York 2 Boston 4

Résultats de dimanche:

Montréal 0 Detroit 1

Toronto 1 Chicago 1

Boston 4 New York 6

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

G P N PP PC Pts

Québec 19 6 3 126 76 41

Hershey 12 13 1 62 72 25

Springfield 12 1 1 9 116 25

Providence 11 4 2 73 95 24

Baltimore 11 15 0 76 4 22

Nevin participe à 5 buts et N.Y. gagne

NEW YORK (PA) - Grâce à Bob Nevin qui a compté trois buts et qui en a préparé deux autres, les Rangers de New York ont remporté dimanche soir une victoire de 6-4 sur les Bruins de Boston, qui les avaient défaits la veille.

Dès la première minute de jeu, Nevin a permis à Donnie Marshall de compter en lui faisant une passe, puis il a lui-même compté son 15e but de la saison après 6 1/2 minutes de jeu.

Après que Phil Goyette eut profité d'une autre passe de Nevin pour compter à la première minute de la deuxième période et que Don Awrey eut riposté pour les Bruins deux minutes plus tard, le capitaine des Rangers a fait équipe avec Earl Ingarfield: le jeu était lancé. Ted Green du Boston purgeait l'une de ses six punitions lorsque Nevin a compté son deuxième but sur une passe de Rod Gilbert. Ingarfield a porté l'avance du New York 5-1, 33 secondes plus tard. C'était son 100e but de sa carrière dans la ligue Nationale.

Nevin a compté son troisième but alors qu'il ne restait que 31 secondes à jouer dans la troisième période. Il a maintenant 17 buts depuis le début de la saison, soit un de plus que dans toute sa saison de l'an dernier.

Ed Johnston, qui a remplacé Bernard Parent dans le filet du Boston au début de la troisième période, a été la victime du troisième but de Nevin. Johnston a néanmoins réussi des arrêts spectaculaires, les Rangers ont bombardé de 23 lancers dans la dernière période.

Lancers: 11 9 13 33
 Boston 7 11 23-41
 Assistance: 15,925.

STOCKHOLM (PA-APP) - Les Castors de Sherbrooke, détenteurs de la coupe Allan, symbole du championnat canadien, ont défait dimanche par 8-3 l'équipe suédoise Djurgården dans la joute d'ouverture du tournoi de hockey amateur pour la coupe Ahearne.

L'équipe Leksand de Suède a défait une autre équipe suédoise, le Sodertälje, par 9-7, dans une autre joute. Les seuls participants au tournoi cette année sont l'équipe canadienne et trois équipes suédoises, l'URSS ayant annulé son inscription.

Les quatre équipes joueront une double série round robin qui prendra fin le 4 janvier.

Les Castors ont eu le dessus dans les première et deuxième périodes, avec des scores de 2-1 et 4-0, et les équipes ont toutes deux compté deux buts à la dernière période, pour le compte final de 8-3.

Les Russes devaient être représentés au tournoi par leur sélection "junior", mais ils se sont décommandés par télex, programme jeudi, prétextant "des raisons d'ordre interne". Il a

fallu reviser le programme à la dernière minute.

Déjà le club "Spartak" de Prague avait refusé de venir comme chaque année sous prétexte qu'il refusait de rencontrer le club suédois "Leksand" dont l'entraîneur Zabrodsky est un tchèque émigré.

La meilleure équipe tchèque et l'équipe nationale russe sont toutes deux en Amérique du Nord et participent au tournoi international à Colorado Springs cette semaine. L'équipe nationale du Canada est également à Colorado Springs.

Dans la joute des Castors, dimanche, Claude Cardin et Maurice Hurlbut ont porté le compte à 2-1 à la première période après que le Djurgården eut pris les devants à la septième minute.

Gilles Cartier, de Sorel, a compté deux buts à la deuxième période, les deux autres étant le fait de Hurlbut et de Bill Dupré. Cardin et Cartier ont compté à la troisième. Le gardien de but du Sherbrooke, Serge Aubry, de Québec, a été ovationné par la foule de près de 7,000 spectateurs.

Udvari et Détroit blanchissent les Canadiens 1 à 0, hier soir

DETROIT (PC) - Les Canadiens ont subi un blanchissage de 1-0 hier soir aux mains des Red Wings de Détroit, qui ont pu prendre possession à temps de la rondelle, dont Delvecchio s'est emparé pour compter son 11e but de la saison.

La joute a démarré lentement, les deux équipes s'appliquant à se faire échec mutuel. Worsley n'a reçu que 14 lancers au cours des 40 premières minutes de jeu et Crozier 11 seulement.

Le Montréal a mis en oeuvre son jeu de puissance lorsque Bryan Watson a été puni par l'arbitre Frank Udvari à 4:55 de la première période mais n'a pas obtenu de succès.

Les Canadiens semblaient en excellente posture pour compter

lorsque à 8:39 de la dernière période Watson a de nouveau été envoyé au banc de punition pour avoir rudoïé Richard. Mais ce fut aussitôt au tour du joueur de défense du Montréal, Ted Harris d'être chassé de la glace pour avoir malmené Bruce MacGregor, punition qui a soulevé une tempête chez les Canadiens à l'endroit d'Udvari. Alors que les deux équipes étaient privées d'un joueur, Crozier a arrêté un lancer de J.-C. Tremblay et est tombé sur la rondelle. Jean Béliveau et Robert Rousseau se sont précipités sur celle-ci qui a pénétré dans le filet, mais Udvari a décrété qu'il avait déjà sifflé le hors-jeu, ce qui a provoqué une nouvelle tempête chez les Canadiens.

SOMMAIRE
 Première période:
 Aucun but.
 Punitions: Watson 4:55, Harris 7:24, Ferguson 16:44, Talbot 18:45.

Deuxième période:
 Aucun but.
 Punitions: McDonald 2:24, MacGregor et Béliveau, deux mineures, 16:42.

Troisième période:
 1. Détroit, Delvecchio (Ullman et Howe) 19:04.
 Punitions: Harris, Watson 8:39.

Lancers: 5 6 13 24
 Montréal 9 5 10-24
 Assistance: 13,846.

Chicago est menaçant

CHICAGO (PA) - Les Black Hawks de Chicago ont fait match nul 1-1 avec les Maple Leafs de Toronto hier soir, Chico Maki ayant égalisé le compte au milieu de la dernière période.

Les Hawks, à la suite de cette joute, ne sont plus qu'à un point des Canadiens de Montréal, en tête de la ligue Nationale, qui ont été défaits 1-0 par les Red Wings de Détroit dimanche soir. Quant aux Leafs, ils sont descendus en quatrième place, un point derrière les Wings.

Red Kelly du Toronto a compté le premier but de la joute à 13:49 de la deuxième période sur une passe de Bob Pulford. Tim Horton du Toronto était sur le banc des punitions pour avoir retenu Eric Nesterenko lorsque Maki a compté le but égalisateur. Sawchuk a jonglé

un moment avec la rondelle après un lancer de Bobby Hull et avant qu'il puisse prendre possession de la rondelle, Maki l'a poussé sous les jambières du gardien.

SOMMAIRE

Première période:

Aucun but.

Aucune punition.

Deuxième période:

1. Toronto, Kelly 2 (Pulford) 13:49

Punitions: Ellis 3:36, Shack 7:58.

Troisième période:

2. Chicago, Maki 5 (R. Hull, Stapleton) 11:15

Punitions: Horton, Stanley 17:29.

Lancers:

Toronto 14 6 15 35

Chicago 14 14 9 37

Assistance: 16,666.

Luc Allaire l'emporte

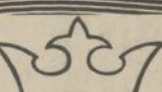
Même si les concurrents n'étaient pas nombreux lors du dernier tournoi du Circuit Professionnel DOW de la Rive Sud, la qualité et l'émulation n'ont pas manqué. La finale s'est terminée avec une marge de onze quilles seulement entre les trois adversaires par 3 quilles et 11 quilles en roulant 217 à sa deuxième partie. Il s'est mérité le trophée DOW et une bourse alléchante de \$100,00.

12 parties	bourse
Allaire Luc	2110
Morin Léopold	2107
Fréreau Maurice	2099
Tardif A.	2057
Breton Denis	2014
Bernachez R.	1968
Richard Jean	1952
Benoit René	1952
Dubois Claude	1934
Vinetti Louis	1920
Larue J.P.	1889
Tremblay C.	1880
PHS; Richard Jean	251
Thetford Mines	1000
St-Hyacinthe	500
Valleyfield	350
Thetford Mines	250
Granby	140
Thetford Mines	120
Thetford Mines	105
St-Césaire	105
Thetford Mines	90
St-Hubert	80
St-Hubert	70
Acton Vale	60
PHS; Richard Jean	251
Thetford Mines	1000

la bière **Dow**... toujours de bon goût



BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC



DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC, VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES

SAMEDI SOIR

Canadien, Boston et Toronto gagnent

Cependant qu'à Montréal les Canadiens l'emportèrent par 4-3 sur les Red Wings de Detroit, les Bruins de Boston ont mis les Wings auraient pu remporter leur première victoire de la saison contre les Canadiens. De plus sa dernière visite à Montréal le 27 novembre, le Boston avait accumulé 10 victoires et n'avait subi que deux défaites alors que le Canadien avait perdu deux de ses trois dernières joutes.

Sans Henri Richard, qui a compté le but vainqueur et qui s'est mérité trois assistances, les Bruins de Boston ont mis les Wings auraient pu remporter leur première victoire de la saison contre les Canadiens. De plus sa dernière visite à Montréal le 27 novembre, le Boston avait accumulé 10 victoires et n'avait subi que deux défaites alors que le Canadien avait perdu deux de ses trois dernières joutes.

Le plus beau cadeau Pour l'instructeur Toe Blake, cette victoire a été son plus beau cadeau de Noël, comme il l'a lui-même dit après la joute, alors que dans le vestiaire des Canadiens la joie de la victoire apportait sa bonne contribution à l'atmosphère de Noël.

Les joueurs, qui s'échangent souhaits et poignées de mains, étaient heureux mais fatigués.

"Pour une rude, c'en fut une, de dire Henri Richard, Ça fait une dure journée de Noël."

Il a expliqué qu'il avait compté le but vainqueur avec un lancer du poignet qui avait passé entre les jambes de Crozier.

Blake, de son côté, a noté que les siens avaient manqué plusieurs occasions de compter, mais tout compte fait, ce fut "une joute solide", a-t-il dit. La tenue des Canadiens, qui n'ont pas démarré à grande allure, s'est améliorée à mesure que la joute avançait, a-t-il encore dit.

A Boston, le joueur de défense Teddy Green a été le principal artisan de la victoire des Bruins, qui n'avaient pas connu la victoire depuis un long mois. Il a participé à trois buts.

SOMMAIRES

A MONTREAL: Première période:

1. Detroit, Delvecchio 10 (Howe, Marshall) 9:22.

2. Montréal, Provost 6 (Rousseau, Richard) 17:32.

Punitions: Ferguson, MacGregor 14:35, Watson 15:38, Watson (mauvaise conduite) 17:32.

Deuxième période:

3. Montréal, G. Tremblay 8 (Richard, J. C. Tremblay) 4:13.

4. Detroit, Ullman 14 (Howe, McKenney) 12:17.

Punition: Ferguson 13:10.

Troisième période:

5. Montréal, Laperrière 4 (Richard, J. C. Tremblay) 4:08.

6. Detroit, Howe 15 (Ullman, Delvecchio) 8:56.

7. Montréal, Richard 8 (Provost, Laperrière) 17:49.

Punitions: Bergman, Larose 2:55, Bergman 12:00.

Lancers:

Detroit 7 11 8-26

Montréal 10 6 13-29

Assistance: 14,405.

A TORONTO:

Première période:

1. Chicago, B. Hull 26 (Pilote, Mikita) 17:02.

Punitions: Pilote, Horton 0:33, Pulford 4:35, Hodge 11:24, Shack 16:49, Mohns 17:34, Mahovich 19:10.

Deuxième période:

2. Toronto, Douglas 2 (Keon, Armstrong) 4:45.

3. Toronto, Mahovich 8 (Keon, Armstrong) 6:02.

4. Chicago, B. Hull 27 (Wharham, Maki) 10:14.

5. Toronto, Boyer 3 (Ellis, Hillman) 11:12.

Punitions: Stapleton 3:16, Jarret 10:27, Pulford 11:55, Nesterenko 19:02.

Troisième période:

6. Toronto, Shack 14 (Pulford) 8:31.

7. Toronto, Pulford 14:15:19.

8. Chicago, Hodge (Pilote) 17:50.

Punitions: Mikita 9:48, Shack 14:02, Horton 16:27, MacNeil 19:44.

Lancers:

Chicago 12 8 7 27

Toronto 10 8 10 28

Assistance: 14,405.

A NEW YORK:

Première période: 1. New York, Hicke, 1 (Gilbert, Ratelle) 9:45.

2. Boston, Oliver 8 (Marotte, Williams) 10:40.

Punitions: Green 3:34, Hadfield mineure, majeure et Woytowich majeure, 7:14, Green 8:25, McKenzie 10:05, Goldsworthy 19:41.

Deuxième période:

3. Boston, Prentice 4 (Green, Dornhoefer) 2:43.

Punitions: Hadfield 4:40, Woytowich 4:49, McKenzie et Green et Hillman majeures 7:48, Neilson et Langlois, mineur et mauvaise conduite 9:57, Williams 17:10, Green 19:12.

Santana opposé à Stolle à l'ouverture

SYDNEY (AFP) — Le tirage d'hui à Sydney pour l'attribution du challenge round a eu lieu hier au stade de White City de cette ville.

L'Espagne bénéficiera d'un léger avantage car le simple "d'ouverture" sera disputé par Manuel Santana, numéro un espagnol, et Fred Stolle, numéro 2 australien. Le second simple sera joué par Juan Gisbert et Roy Emerson. Les simples de la troisième journée opposeront Manuel Santana à Roy Emerson d'une part et Juan Gisbert à Fred Stolle, d'autre part.

En ce qui concerne le double, qui sera disputé mardi 28 au cours de la seconde journée, Manuel Santana et Jose Lucas Arilla ont été désignés officiellement pour défendre les couleurs de l'Espagne. Quant à la formation australienne, elle n'est pas encore connue.

C'est le marquis de Cabanes, président de la fédération espagnole de lawn tennis, pour l'Espagne, et M. Basil Rey, secrétaire de la fédération internationale de lawn tennis, pour l'Australie, qui ont procédé au tirage au sort.

La chance de l'Espagne Les spécialistes estiment que l'Espagne, malgré l'apparente mauvaise forme manifestée récemment par ses joueurs, possède "une chance en or" de donner la coupe à l'Europe pour la première fois depuis 29 ans, l'équipe australienne étant, précisent-ils, l'une des plus faibles de la décennie.

Le joueur de double australien Tony Roach est en traitement pour une blessure à l'épaule. Roy Emerson paraît saturé de tennis ainsi d'ailleurs que la plupart des joueurs australiens qui ont participé tout au long de l'année à de nombreux tournois. Emerson a subi récemment quatre défaites. Stolle a été battu par des juniors.

Toujours selon les spécialistes, la plus grande chance de l'Australie de conserver la coupe réside dans la rapidité du court de White City.

Les joueurs espagnols auront les faveurs de nombreux Australiens dans les gradins où peuvent trouver place 12,000 spectateurs. Certains même parmi les Australiens, pensent qu'il vaudrait mieux que l'Espagne gagne: les constants succès australiens finissent par "lasser" les spectateurs et la vente des billets s'en ressent.

"Si l'Espagne gagnait, affirmement-ils, la compétition trouverait une nouvelle jeunesse". Le nombre des succès australiens semble fortement impressionner les joueurs espagnols et leur "manager" Jaime Bartoli. Les journalistes questionnent constamment ce dernier au sujet de "l'inhabituelle préparation" de ses joueurs qui ont préféré s'entraîner d'une manière intensive sur le court de White City plutôt que de participer aux tournois organisés en Australie.

PREMIER BUT 9.22
DERNIER BUT 17.49

Québec défait Baltimore 3 à 2 en supplémentaire

BALTIMORE (PA) — Les As de Québec ont remporté hier soir une victoire de 3-2 sur les Clippers de Baltimore à la faveur d'un but compté sans assistance par Léon Rochefort à

7:01 d'une période supplémentaire.

Chaque équipe avait un joueur en punition au moment où Rochefort a compté.

Le Québec a pris une avance de 1-0 à la première période sur un but de Guy Gendron. Larry Regan a égalisé le compte à la fin de la deuxième.

Terry Gray a redonné l'avance aux As peu après la demie de la troisième, Ted Taylor devant égaliser à nouveau le score quelques minutes plus tard.

BUFFALO (PA) — Le gardien Jacques Caron du Springfield a réussi son premier blanchissage de la saison de la ligue Américaine de hockey dimanche soir alors que les Indiens ont défait les Bisons de Buffalo par 3-0.

Caron a effectué 28 arrêts et Roy Edwards du Buffalo 15.

Roger Côté a compté le premier but à la première période, Bill Sweeney le deuxième à la période suivante et Yves Locas le troisième à la dernière.

PROVIDENCE (PA) — Les Reds de Providence, après avoir compté deux buts à la fin de la deuxième période, ont fait match nul hier soir, en dépit d'une période supplémentaire, contre les Barons de Cleveland, par le score de 2-2.

Wayne Schultz a compté le premier but des Barons à la première période et Bob Ellett a compté le deuxième à la période suivante.

Pour les Reds, Willie Marshall a compté à 18:19 alors que le joueur de défense Teddy Lanyon était au banc des punitions et deux minutes plus tard Ed Kachur complétait le score.

ROCHESTER (PA) — Les Americans de Rochester ont infligé hier soir une défaite de 6-4 aux Hornets de Pittsburgh, qui, peu avant la fin de la deuxième période, menaient par 3-1.

Les Americans ont compté trois buts à la faveur de punitions à l'adversaire.

Gerry Ehman a compté le premier but, mais le joueur de défense Bob Wall et Teddy Hampson, à la première période, et Norm Beaudin à la deuxième ont porté le compte à 3-1 en faveur des Hornets.

L'Espagne posera sa candidature

MADRID (AFP) — Le comité olympique espagnol posera la candidature de l'Espagne pour les Jeux olympiques de 1972 lors de la 64e séance plénière du comité international olympique qui se tiendra à Rome en avril 1966, annonce le quotidien sportif "Marca".

Selon le journal, si la proposition espagnole était acceptée, les jeux d'été se dérouleraient à Madrid ou à Barcelone.

René Jutras brille encore à Acton Vale

ACTON VALE (AC) — Le champion René Jutras semble bien décidé de ne pas décevoir de ses adversaires à l'heure des Quilles Molson à la salle Charlebois d'Acton Vale; en effet, samedi dernier il a vaincu l'aspirant Claude Tremblay par la marge de 17 quilles en accumulant un triple de 498 avec des parties de 159-177 et 162. Claude Tremblay a réussi un total de 479 avec des simples de 158-147 et 174. Mardi soir prochain le 28 décembre à 7 heures 30, René Jutras affrontera Gaston Deguire.

Ligue Amicale-Dow Jean-Paul Côté a réussi un simple de 194 et a terminé sa rencontre avec un triple de 497. CLASSEMENT: Kébec, 28; Champlain et Kingsbeer, 16; Dow, 12.

Ligue des Bons Voisins Thérèse Baillargeon a pris la vedette chez les dames avec un simple de 147 et un triple de 420. Chez les Hommes, ces honneurs ont échoué à Charles LARIVIERE, un simple de 183 et à André BISAILLON, un triple de 478.

Ligue Inter-Paroissiale Lucien Brunelle a enregistré le plus haut simple 200 tandis que Roland Lemieux obtenait un haut triple de 478. CLASSEMENT: Côté & Frère, 35; Wickham, 32; Lamoureux, 31; Hôtel Roston, 30; Larivière, 23; Plomberie Côté, 17.

La Finlande triomphe 4-2

FLIN FLON, Manitoba (PC) — L'équipe nationale de hockey de Finlande a défait dimanche par 4-2 les Warriors de Flin Flon dans une joute d'exhibition, portant sa fiche pour sa présente tournée au Canada à quatre victoires, une défaite et une joute nulle. Sa seule défaite lui a été infligée par l'équipe nationale du Canada à Vancouver le 19 décembre.

Un Australien avec les Reds

ADELAIDE (Reuter) — Neil Page, lanceur sud-australien de 21 ans, a signé un contrat avec les Reds de Cincinnati, de la ligue Nationale de baseball. Page est le premier Australien à signer un contrat avec une équipe américaine.

Troisième période: 4. New York, Goyette 5 (Nevin, Howell) 0:30. 5. Boston, Williams 9 (Boivin, New York Green) 2:24. 6. Boston, Goldsworthy 3 Assistance: 10,625.



LE TIRAGE ANNUEL de la ligue de hockey Dépression de Granby, tirage qui coïncide avec le temps des fêtes, eut lieu en fin de semaine dernière. Les dirigeants ont invité Mme Gérard Duranleau de Ste-Cécile de Milton, à piger le nom gagnant. Il s'agit de M. Laurent Averil du 111 Bouchard à Granby. On remarque sur la photo Mme Duranleau accompagnée des dirigeants M. Bisailon, Gilles Gariépy, Jean; Luc Côté, président, Lionel Grondin et Pat Gaudreau.



Le temps des Fêtes...

c'est
l'heure
des
bonnes
choses...
l'heure
de la
bière lager

MOLSON
CANADIAN

UNE PETITE CANADIENNE, ÇA C'EST BON!



LE CLUB KRIMPON a remporté le championnat de la ligue de quilles Miner Rubber, pour la première moitié de la saison. On voit ici les championnes recevant le trophée emblématique. De gauche à droite, Mmes Gisèle Beauséjour, Monette Girouard, M. Pierre Courtemanche, capitaine, Mmes Monique Blais et Juliette Bourgeois.

Des centaines de personnes marchandent ici chaque jour

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre

Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Dr N. MONGEAU

Médecin Vétérinaire
152, Boul. Magenta,
Farnham, Qué. Tél. 293-5324
(32781)

Cartes d'affaires

PUITS ARTESIE

Nous pouvons creuser
votre puits en

UNE JOURNEE

OES DRILLING

KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

ARGENT A PRETER

Sur 1ère et 2e Hypothèque

• Résidentiels
• Commerciaux
• Industriels

provenant de
• Particuliers
• Compagnies
• Assurances

• Compagnie de fiducie
TAUX COURANT

S'adresser à:

JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL

NOTAIRES

23, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(32807)

PRETS

Sur 1ère et 2e Hypothèque

a) argent de Compagnies —

intérêt à partir de 6 1/2 %

et ristourne;

b) argent de particuliers —

intérêt à 7 % — disponible

immédiatement.

S'adresser à:

JEAN-PAUL MATTON

NOTAIRE

328, rue Principale Granby

TEL.: 378-4112

(32619)

GRANBY

TEL.: FR. 2-5433

7 Commerces à vendre

HOTEL A VENDRE

comportant 12 chambres, il-
cence complète, bière pour ap-
porter, située à 20 milles de
Sherbrooke, à vendre ou à
échanger pour maison à ven-
dre. Écrire à casier 4064 La
Voix de l'Est, 136 Principale,
Granby. (32708)

23 Logements à louer

LOGIS 5 pièces, dans un bas,
chauffé, garage, situé à 256 Rey-
nold. S'adresser tél.: 378-7921 le
jour ou 378-2187 le soir. (32828)

LOGIS 5 pièces, chauffage eau
chaude, garage. S'adresser: 325 rue
Robinson Sud, tél.: 378-6188. (32845)

LOGIS 4 pièces, situé à 127 h
rue Victoria, \$35 par mois. Libre
immédiatement. S'adresser tél.:
378-5847, Granby. (32844)

LOGIS neuf 3 pièces, situé à
61 Gill, chauffé, eau chaude à
l'année, chambres de lavage au
sous-sol. S'adresser à 61 Gill, tél.
372-7687, Granby. (32802)

LOGIS 4 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

APTS 2 pièces, entrée et salle
de bain privée, meublé, chauffé,
éclairé, situé rue Maisonneuve.
S'adresser tél. 378-5531, Granby.
(32783)

APT neuf 3 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, situé dans le cen-
tre de la ville. S'adresser à 37 rue
Gill. Tél. 372-4318, Granby. (32720)

36a) Meubles neufs et usagés

ATTENTION !

Tout doit
être vendu
moitié prix

MARCHANDISE DE
FAILLITE
CONFECTION
ST-PAUL

382 Principale, Granby

Tél.: 378 - 6363

(32835)

98a) A vendre - Divers

A 73 DRUMMOND, vous trou-
vez un assortiment complet de
manteaux de

SUEDE — ANTILOPE — CUIR

dans toutes les couleurs et gran-
deurs, jaquette à partir de \$39.00

— CHAPEAUX de \$8.00 à \$12.00

Ouvrez tous les soirs sur ren-
dez-vous. — Avons aussi les créa-
tions Michel Robichaud. Le

moine Fourrière, 73 Drummond.
Tél.: 372-3811. (32540)

VALCOURT

A VENDRE balance commerciale,
à très bas prix. S'adresser: Tél.:
Valcourt 4. (32852)

99 Prêts

Prêts Hypothécaires

en 1ère et 2e,

sur propriétés:

• Résidentiels

• Commerciaux

• Industriels

— TAUX COURANTS —

Pour un service

adéquat et rapide.

Consultez toujours:

IMMOBILIER

21 Dufferin — Granby

Tél.: 372-3094, ou 378-2970

Michel Champagne, Courtier

(32737)

109 Emplois demandés

HOMMES avec bonne experien-
ce dans entrepôt recherche travail

à temps plein ou partiel. S'adres-
ser tél.: 378-3650, Granby. (32849)

111 Hommes demandés

Voyagez 3 jours,

passés 4 jours chez vous !

ON DEMANDE homme bilingue de

plus de 40 ans pour petits voya-
ges aux îles de Granby. Gan-
guez de \$4,000 à \$6,000.00 par an-
née. Écrivez à B.G. Dickerson,
Président, Southwestern Petro-
leum Corp., 534 N. Main St. Worth
Texas. (32851)

\$555 Dollars à temps partiel !

La plus grosse compagnie au mon-
de, du genre, possède ouverture

pour vous. Aie et nécessaire. Pour

appointment. Téléphonez 372-
4583 Granby. (32850)

131 Bicycles, motocyclettes

Skis, Patins, Hockeys

Nouveaux locaux

★ 128 COURT, COIN BOIVIN

TEL.: 372-3479 — GRANBY

BRAULT SPORTS

• Installation de skis et

aiguillage de patins

(32674)

142 Maisons à vendre

VERITABLE AUBAINE

A 237 Fréchet, près Boul. Le-
clerc, magnifique 5 pièces, à ven-
dre. Salle de bain complète, tui-
les, beau site. Pour visiter, signa-
lez: 372-7215, Granby. (32814)

Désirez-vous faire le plus beau

cadeau à votre épouse pour

Noël? Achetez-lui une belle ré-
sidence dont elle jouira toute

sa vie.

AUSSE TERRAIN à vendre près

église St-Luc, éligible à cons-
truire avec prêt de la Centrale

d'Hypothèque et rabais de \$500.

VOYEZ:

ARMAND LEMIEUX

289 FRÉCHETTE, GRANBY

(32703)

142a) Maisons à louer

2 MAISONS neuves en brique, 6

pièces chacune, avec garage,

chauffé, situées à 63 et 65 Boul.

Rose-Marie, Ste-Cécile de Milton.

(32816)

LISEZ ET

FAITES LIRE

LA VOIX DE L'EST

COWANSVILLE

TEL.: 263-2988

96 A vendre ou à échanger

A VENDRE OU A ECHANGER:
moulin à scie, hôtels, maisons,
terrains, chalets, fermes, restau-
rants, épiceries, garages, commec-
ces, etc. Aussi golf miniature
pouvant servir pour l'intérieur ou
l'extérieur. S'adresser:

PAUL-EMILE CHAGNON

(agent d'immeubles)

166 Dieppe — Cowansville,

Tél.: 263 - 2872

Représentant de

St-Martin Ass. Realstate Inc. (32765)

98 Divers

ATTENTION !

Ouverture d'une école mater-
nelle à domicile le 4 janvier.

Pour plus d'informations, s'a-
dresser à Mme Labrie, 136 Blvd

Vétérans, tél.: 263-3801. (32752)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW 4 pièces, plus

chambre de bain, situé à 16 rue

Bruck à Sweetsburg, libre immé-
diatement. Signalez: 263-1731.

(32818)

ST-JEAN

TEL.: FI. 7-7596

7 Commerces à vendre

MAGASIN 5-10-15 et souvenirs

à vendre avec la propriété. Cause

de vente, décès. S'adresser: Route

7, Phillipsburg, Cte Missisquoi, tél.

248-3100. (32834)

ST-HYACINTHE

TEL.: PR. 3-2516

142 Maisons à vendre

A VENDRE deux maisons neu-
ves de 4 logements, bâties en

1963-1964 appartenant au même

propriétaire, situées rue Ste-Cécile,

St-Pie de Bagot. Bon revenu. (Pas

d'agent s.v.p.) Vendrais à prix

modique. Tél. 772-2495 ou 772-
2187. (32847)

ECOLE DE COIFFURE

PAULA enr.

P.G. Boulet, prop.

Ecole détenant un permis en vertu de la Loi

des Ecoles Professionnelles Privées. In-
scrivez-vous dès main-
tenant pour le prochain

cours débutant le 15

février et le 1er

janvier.

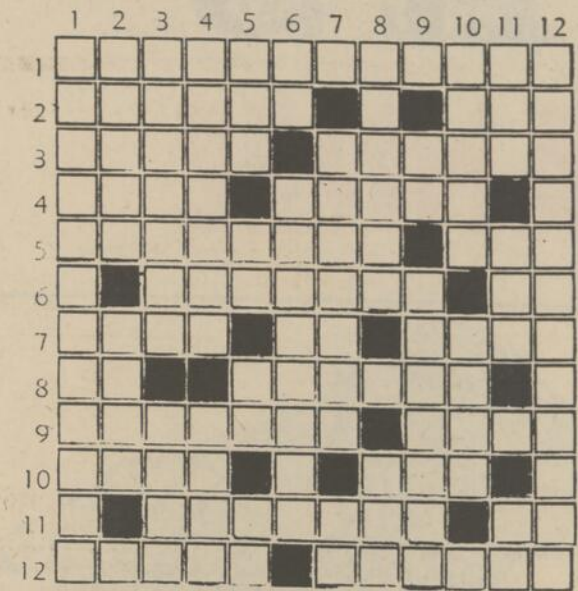
211F, rue Principale

Granby

Tél:

MOTS CROISES

— No 2329 —



HORIZONTALEMENT

- Machine qui effectue des opérations simples arithmétiques.
- Charrue sans avant-train. — Possessif.
- Langue baltique parlée en Lettonie. — Employé en poudre très fine comme abrasif (pl).
- Retrancher. — Singe d'Amérique du Sud.
- Faire du bruit en reniflant. — Unité monétaire divisionnaire dans divers pays d'Extrême-Orient.
- Médecin d'Artaxerxès Mnémon. — Note.
- Peur extrême. — Douze mois. — Préfixe grecque signifiant "contre".
- Sym. du chrome. — Vive, laborieuse.
- Pénétrais. — Fait de vivre.
- Fête le 26 mai. — Roche poreuse légère.
- Agiter l'air autour. — De la gamme.
- Sorte de crochets doubles. — Exhausse.

VERTICALEMENT

- Transformation en radiations calorifiques de radiations lumineuses absorbées par une surface.
- Ligne saillante. — Vase.
- Etat de ce qui est caché. — Marque le superlatif.
- Sel de l'acide citrique. — Bord d'un lac.
- Nom donné parfois à l'aurours. — Démonstratif. — Fleuve de France. — En les.
- Article. — D'Alsace.
- Qui ont perdu leur éclat. — Règle double.
- Diviser par tomes. — Semblable.
- Article espagnol. — Jouit avec délices de.
- Avinés, gris. — Tendon des muscles.
- Tranquille et silencieux. — Posséda. — Coup sur le tambour.
- Sorte de crochets doubles. — Exhausse.
- Nécessaires.

SOLUTION DU PROBLEME No 2328

■ Horizontalement: 1. Introduction; 2. Narines — Oise; 3. rent; 2. Nain — Ls — Aria; 4. Entées; 5. Savant; 6. Classe; 7. Usuel — Orteil; 8. 6. Déesse — Nulle; 7. Us — Minuter; 9. Rat — Pure — Cas; 10. Erse — Le — Café; 11. 9. Tordante — Cul; 10. II — Niât — Lupulin; 12. Taré — Intercalle; 11. Osant — Afin; 12. Neve — Elisent.

Aujourd'hui à CHEF

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| 7.02 Radio Sacré Coeur | 2.33 Discotheque |
| 7.07 Nouv. nat. et du sport | 2.55 Bulletin de nouvelles |
| 7.10 Bonjour cultivateurs | 3.00 Discotheque |
| 7.30 Bulletin de nouvelles | 3.30 Bulletin de nouvelles |
| 7.35 Le Bout entrain du matin | 3.33 Discotheque |
| 8.00 Radio Journal | 3.55 Bulletin de nouvelles |
| 8.10 Prévisions de la météo | 4.00 Autour du monde |
| 8.10 Le bout entrain du matin | 4.30 Autour du monde |
| 8.25 Nouvelles sportives | 4.55 Bulletin de nouvelles |
| 8.30 Le bout entrain du matin | 5.00 Autour du monde |
| 8.55 Bulletin de nouvelles | 5.25 On offre on demande |
| 9.00 L'Heureux matin | 5.30 Autour du monde |
| 9.30 Bulletin de nouvelles | 6.00 Radio Journal |
| 9.33 Opinions | 6.10 Pour vous |
| 9.55 Bulletin de nouvelles | 6.30 Actualités |
| 10.00 Pause café | 6.45 Ce soir |
| 10.27 Bulletin de nouvelles | 6.55 Bulletin de nouvelles |
| 10.30 Nos marchands vs ap. | 7.00 Club 1450 |
| 10.55 Bulletin de nouvelles | 7.30 Bulletin de nouvelles |
| 11.00 Montréal Paris | 7.33 Club 1450 |
| 11.20 Succès Jet | 7.55 Bulletin de nouvelles |
| 11.25 Montréal Paris | 8.00 Club 1450 |
| 11.30 Bulletin de nouvelles | 8.30 Bulletin de nouvelles |
| 11.33 Montréal Paris | 8.33 Club 1450 |
| 11.40 Entrevue avec Jean Jeepy | 8.55 Bulletin de nouvelles |
| 11.45 Montréal Paris | 9.00 Le Jazz et ses adeptes |
| 12.00 Radio Journal | 9.15 Rythme et danse |
| 12.10 En dinant | 9.30 Bulletin de nouvelles |
| 12.30 Nouvelles sportives | 9.33 Rythme et danse |
| 12.35 Bruits de ma ville | 9.55 Bulletin de nouvelles |
| 1.00 Détente | 10.00 Rythme et danse |
| 1.30 Bulletin de nouvelles | 10.15 Fascination |
| 1.33 Les regards féminins | 10.45 Radio Journal |
| 1.55 Bulletin de nouvelles | 10.55 Pensée du soir |
| 2.00 Les regards féminins | 10.58 Fermeture du poste |
| 2.30 Bulletin de nouvelles | |

Télévision

CBFT CANAL 2

LUNDI	MARDI	MERCREDI
10.30 Musique	9.00 Mire	10.30 Musique
11.30 Long métrage	10.30 Musique	10.30 Long métrage
1.00 Téléjournal	11.30 Long métrage	1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage	1.00 Long métrage	1.05 Long métrage
3.00 "Dix huit heures d'escalier"	3.00 "Dix huit heures d'escalier"	3.00 "Dix huit heures d'escalier"
4.00 Bobino	4.00 Bobino	4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprises	4.30 La Boîte à surprises	4.30 La Boîte à surprises
5.00 Les Enquêtes Jolidon	5.00 Les Enquêtes Jolidon	5.00 Les Enquêtes Jolidon
5.30 Atome et galaxies	5.30 Atome et galaxies	5.30 Atome et galaxies
6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal
7.00 Nouvelles du sport	7.00 Nouvelles du sport	7.00 Nouvelles du sport
7.30 Aujourd'hui	7.30 Aujourd'hui	7.30 Aujourd'hui
8.00 Les Belles Histoires	8.00 Les Belles Histoires	8.00 Les Belles Histoires
8.30 Face à la musique	8.30 Face à la musique	8.30 Face à la musique
9.00 Bras dessus bras dessous	9.00 Bras dessus bras dessous	9.00 Bras dessus bras dessous
9.30 Canada 99	9.30 Canada 99	9.30 Canada 99
10.30 L'Année canadienne	10.30 L'Année canadienne	10.30 L'Année canadienne
11.00 Téléjournal	11.00 Téléjournal	11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional	11.20 Supplément régional	11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport	11.25 Nouvelles du sport	11.25 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma	11.30 Cinéma	11.30 Cinéma

CFTM CANAL 10

LUNDI	MARDI	MERCREDI
8.15 Bien l'honneur	8.15 Bien l'honneur	8.15 Bien l'honneur
9.00 36-24-36	9.00 36-24-36	9.00 36-24-36
9.15 Télé-Bonbon	9.15 Télé-Bonbon	9.15 Télé-Bonbon
9.30 Toast et Café	9.30 Toast et Café	9.30 Toast et Café
10.30 Cini-Matin	10.30 Cini-Matin	10.30 Cini-Matin
12.15 Cini-Matin	12.15 Cini-Matin	12.15 Cini-Matin
12.30 Super-Ringo	12.30 Super-Ringo	12.30 Super-Ringo
2.30 L'Éternel Amour	2.30 L'Éternel Amour	2.30 L'Éternel Amour
3.00 Bon Après-Midi Madame	3.00 Bon Après-Midi Madame	3.00 Bon Après-Midi Madame
4.00 Destinée Amie	4.00 Destinée Amie	4.00 Destinée Amie
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme	4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme	4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Les Hommes Volants	5.30 Les Hommes Volants	5.30 Les Hommes Volants
6.00 Télé-Métro	6.00 Télé-Métro	6.00 Télé-Métro
6.30 Sports-Images	6.30 Sports-Images	6.30 Sports-Images
7.00 Dernière Heure	7.00 Dernière Heure	7.00 Dernière Heure
7.15 Cini-Roman	7.15 Cini-Roman	7.15 Cini-Roman
8.30 Le Grand Prix Musical	8.30 Le Grand Prix Musical	8.30 Le Grand Prix Musical
9.30 Alors Racote	9.30 Alors Racote	9.30 Alors Racote
10.00 Relevez les manches	10.00 Relevez les manches	10.00 Relevez les manches
10.30 Tirez sur l'invité	10.30 Tirez sur l'invité	10.30 Tirez sur l'invité
10.45 En Première Page	10.45 En Première Page	10.45 En Première Page
11.00 La Ronde des Sports	11.00 La Ronde des Sports	11.00 La Ronde des Sports
11.10 Cinéma	11.10 Cinéma	11.10 Cinéma
11.40 Dernière Edition	11.40 Dernière Edition	11.40 Dernière Edition

CHLT CANAL 7

LUNDI	MARDI	MERCREDI
8.00 Mire et musique	8.00 Mire et musique	8.00 Mire et musique
8.30 Pipe de plâtre	8.30 Pipe de plâtre	8.30 Pipe de plâtre
9.00 Cinéma du matin	9.00 Cinéma du matin	9.00 Cinéma du matin
10.30 Double chance	10.30 Double chance	10.30 Double chance
12.00 T.V. Roman	12.00 T.V. Roman	12.00 T.V. Roman
12.30 Dernière édition	12.30 Dernière édition	12.30 Dernière édition
12.40 Météo	12.40 Météo	12.40 Météo
12.45 Météo	12.45 Météo	12.45 Météo
1.00 Place pour tous	1.00 Place pour tous	1.00 Place pour tous
2.00 Premier appel	2.00 Premier appel	2.00 Premier appel
2.30 Coeur circuit	2.30 Coeur circuit	2.30 Coeur circuit
2.45 Propos féminins	2.45 Propos féminins	2.45 Propos féminins
3.00 Femmes d'aujourd'hui	3.00 Femmes d'aujourd'hui	3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino	4.00 Bobino	4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise	4.30 Boîte à surprise	4.30 Boîte à surprise
5.00 Un coin du paradis	5.00 Un coin du paradis	5.00 Un coin du paradis
5.30 Rins Tin Tin	5.30 Rins Tin Tin	5.30 Rins Tin Tin
6.00 Album de chansons	6.00 Album de chansons	6.00 Album de chansons
6.30 Télébulletin	6.30 Télébulletin	6.30 Télébulletin
6.45 Météo	6.45 Météo	6.45 Météo
6.50 Nouvelles sportives	6.50 Nouvelles sportives	6.50 Nouvelles sportives
7.00 Dixie	7.00 Dixie	7.00 Dixie
7.30 Adam et Eve	7.30 Adam et Eve	7.30 Adam et Eve
8.00 Les belles histoires	8.00 Les belles histoires	8.00 Les belles histoires
8.30 Face à la musique	8.30 Face à la musique	8.30 Face à la musique
9.00 Ira d'essus	9.00 Ira d'essus	9.00 Ira d'essus
9.30 Entre ciel et terre	9.30 Entre ciel et terre	9.30 Entre ciel et terre
10.30 Caméra 65	10.30 Caméra 65	10.30 Caméra 65
11.00 Téléjournal	11.00 Téléjournal	11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives	11.15 Nouvelles sportives	11.15 Nouvelles sportives
11.30 Les Inconnus	11.30 Les Inconnus	11.30 Les Inconnus

CBMT CANAL 6

LUNDI	MARDI	MERCREDI
9.54 Today on CBMT	9.54 Today on CBMT	9.54 Today on CBMT
10.00 Ivanhoe	10.00 Ivanhoe	10.00 Ivanhoe
10.30 Friendly Giant	10.30 Friendly Giant	10.30 Friendly Giant
10.45 Cine Héros	10.45 Cine Héros	10.45 Cine Héros
11.00 Internet Square	11.00 Internet Square	11.00 Internet Square
11.20 Across Canada	11.20 Across Canada	11.20 Across Canada
11.30 CBC TV News	11.30 CBC TV News	11.30 CBC TV News
12.00 Calendar	12.00 Calendar	12.00 Calendar
12.30 Search for Tomorrow	12.30 Search for Tomorrow	12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light	12.45 The Guiding Light	12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar	1.00 Calendar	1.00 Calendar
1.30 As the World Turns	1.30 As the World Turns	1.30 As the World Turns
2.00 Password	2.00 Password	2.00 Password
2.30 Girl Talk	2.30 Girl Talk	2.30 Girl Talk
3.00 To Tell the Truth	3.00 To Tell the Truth	3.00 To Tell the Truth
3.25 Happenings	3.25 Happenings	3.25 Happenings
3.30 Take Thirty	3.30 Take Thirty	3.30 Take Thirty
4.00 The Bonnie Prudden Show	4.00 The Bonnie Prudden Show	4.00 The Bonnie Prudden Show
4.31 Razzle Dazzle	4.31 Razzle Dazzle	4.31 Razzle Dazzle
5.00 Passport to Adventure	5.00 Passport to Adventure	5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop	5.30 Music Hop	5.30 Music Hop
6.00 The Adams Family	6.00 The Adams Family	6.00 The Adams Family
6.30 Across Canada	6.30 Across Canada	6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News	7.01 CBC Evening News	7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith	7.25 Sports with Doug Smith	7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Don Messer's Jubilee	7.30 Don Messer's Jubilee	7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 The Fugitive	8.00 The Fugitive	8.00 The Fugitive
8.30 Canada '99 Oil	8.30 Canada '99 Oil	8.30 Canada '99 Oil
10.01 The Stitts	10.01 The Stitts	10.01 The Stitts
10.30 Quebec '65	10.30 Quebec '65	10.30 Quebec '65
11.00 CBC TV News	11.00 CBC TV News	11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint	11.14 Viewpoint	11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition	11.21 Final Edition	11.21 Final Edition
11.30 Sports Final	11.30 Sports Final	11.30 Sports Final
11.37 Science Fiction Theatre	11.37 Science Fiction Theatre	11.37 Science Fiction Theatre

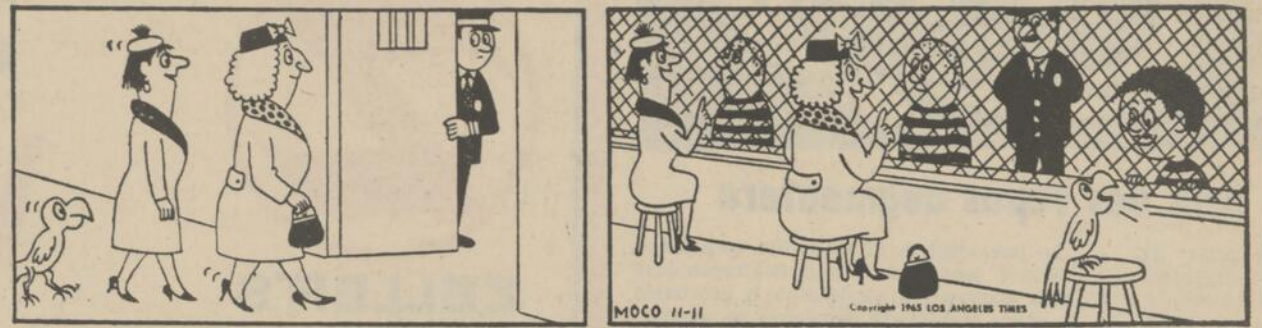
SOYEZ PRUDENT

Lorsque vous rendez visite à un malade hospitalisé, renseignez-vous au sujet des heures de visite. Ne restez pas après l'heure prévue. Si l'un d'autres visiteurs, n'accapare pas toute les heures disponibles. Retirez-vous avant les membres de la famille du malade.

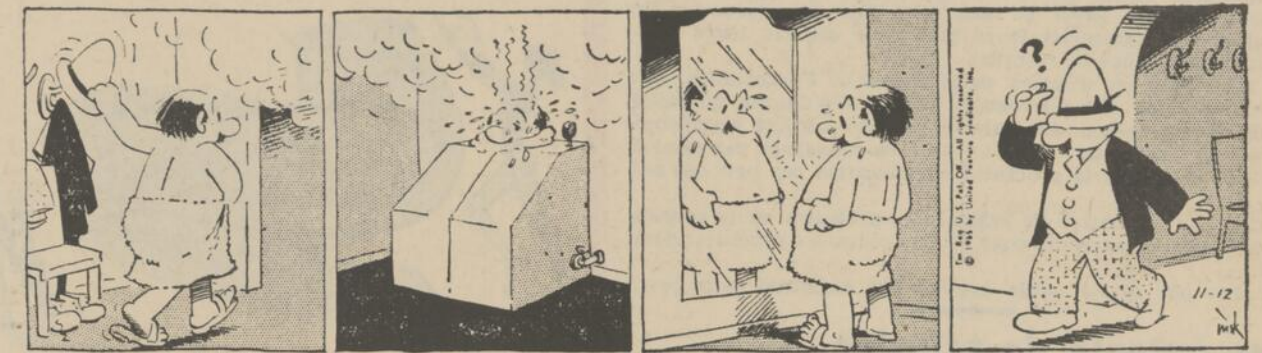
NOUVELLE BRÈVE

ELISABETHVILLE AFP - M. Moïse Tshombe se rendrait en Europe mercredi ou vendredi prochain, laisse-t-on entendre dans l'entourage de l'ancien premier ministre congolais. On indique également qu'il irait successivement à Bruxelles, à Paris, et, peut être, à Bonn.

MOCO



FERDINAND



PHILOMENE



LE FANTOME



LE CHEVALIER MASQUE



LARRY BRANNON



CAPITAINE BONVENT



PILOTE TEMPETE





Le prix des repas augmentera

TORONTO PC - Le président de l'Association canadienne des restaurateurs a déclaré jeudi que le prix des repas dans les restaurants du Canada augmentera au début de la prochaine année en raison de la mise en vigueur du régime de pension. M. Arnold Somerville, restaurateur de Guelph, a déclaré dans une interview que l'augmentation "sera probablement plutôt minime, mais qu'elle se fera sentir dans tout le menu".

Il a déclaré que les restaurateurs auront besoin de plus de revenus pour payer les contributions à la caisse de retraite et qu'ils devront payer la nourriture plus cher parce que les fournisseurs augmentent leurs prix pour couvrir leurs contributions au régime de retraite.

M. Somerville et d'autres porte-parole de l'association, représentant 2,100 salles à manger à travers le Canada, ont aussi blâmé l'augmentation des salaires et une récente majoration à l'échelle nationale dans le prix du transport par camion pour une part dans la prochaine augmentation des prix des repas.

Certains propriétaires de restaurants prévoient une majoration des prix des repas de 10 pour cent au cours des prochains deux mois.

D'autres ont révélé qu'ils avaient déjà augmenté leurs prix.

Une entente de principe

TORONTO PC - Le Syndicat des travailleurs des industries chimique, pétrolière et atomique CTC en est venu à une entente de principe jeudi relativement aux contrats de travail des employés des raffineries de Texaco et de la British Petroleum près de Toronto et à Montréal.

Dans tous les cas, les termes de l'entente qui devra être ratifiée par les membres, sont basés sur la formule récemment adoptée par les raffineries de Colombie-Britannique.

Cette formule prévoit la formation d'un comité conjoint du syndicat et de la gérance sur l'automatisation et qui devra être consulté par la gérance avant que des changements techniques puissent être apportés dans les usines.

Aviateurs canadiens à Léopoldville

LEOPOLDVILLE AFP - Vingt-quatre aviateurs canadiens arrivés d'Ottawa jeudi soir, préparent maintenant à Léopoldville le fonctionnement du pont aérien devant permettre le transport de produits pétroliers du Congo en Zambie.

"Il ne s'agit là que d'un élément précurseur, a déclaré, a sa descente d'avion le chef de groupe aérien viag commander Gordon G. Webb qui dirige l'opération canadienne.

"Quatre appareils des C.130 Hercules sont prêts à décoller du Canada avec 105 hommes pour effectuer le transport proprement dit. Notre mission est de préparer leur entrée en action."

Divers détails pratiques restent en effet à régler avant que le "pont aérien canadien" puisse fonctionner. Le chef de groupe aérien Gordon G. Webb a indiqué qu'il se rendrait très probablement dimanche à Lusaka pour voir comment se présente sa tâche du côté zambien.

Un vol de \$40,000 à New York

NEW YORK AFP - Profitant de la cohue de Noël, quatre voleurs ont brisé jeudi soir la vitrine d'une bijouterie new yorkaise située en pleine 5^e rue. Ils se sont enfuis en emportant deux bracelets et une broche évalués à \$40,000. Un des quatre hommes a été capturé peu après par la police mais il avait déjà réussi à se débarrasser de sa part du butin.

Huit morts dans un incendie

NEWARK N.J. PA -- Huit personnes qu'on croit toutes appartenir à la même famille, ont perdu la vie l'avant-veille de Noël dans un incendie qui a détruit une maison de trois étages de bonne heure ce matin.

Le feu a été rapidement maîtrisé mais les brigades d'incendie n'ont pas eu l'occasion de se reposer car un autre incendie nécessitant deux alarmes a éclaté un peu plus loin.

L'identité des victimes n'a pas été révélée pour le moment.

Le hold-up le plus stupide

BERLIN AFP - Berlin rit du "hold-up le plus stupide" de l'année tenté dans une banque de Berlin - Ouest par un Américain, Michel Millay, 33 ans, qui s'est révélé être d'origine française, fixé aux États-Unis depuis dix ans. Il a remis à un employé de la banque un bout de papier sur lequel était écrit en anglais: "Remettez-moi 20,000 marks, sinon je tire".

Malheureusement le "gangster amateur" avait mal choisi son guichet, qui était celui des demandes de crédits et non la caisse. L'employé le fit attendre "pour chercher l'argent" et alerta la police. L'enquête a révélé que Millay était venu à Marseille à bord du Queen Mary II y a quelques jours.

Mercredi soir, il était arrivé à Berlin par train. Il a déclaré à la police "qu'il avait besoin d'argent pour visiter des boîtes de nuit en compagnie de jolies femmes". Il a été arrêté.

Des faux billets de \$10 saisis

MONTREAL PC - La Gendarmerie royale a saisi une grande quantité de faux billets de dix dollars - d'une valeur nominale de \$500,000 - lors d'une descente à Ville Jacques Cartier en banlieue de Montréal.

L'inspecteur G.R. Duchesneau a précisé que la Gendarmerie n'a pas fait d'arrestations mais continue son enquête. La descente a été effectuée cette nuit à une heure.

Les billets, trouvés en feuilles de quatre, étaient de qualité "satisfaisante", ajouta l'inspecteur. "Nous sommes heureux de dire qu'aucune coupure n'a pu être mise sur le marché".

La plupart des billets portaient le numéro de série A45330017A. "C'est tout ce que nous pouvons divulguer pour l'instant pour ne pas nuire à la bonne marche de notre enquête," a-t-il ajouté.



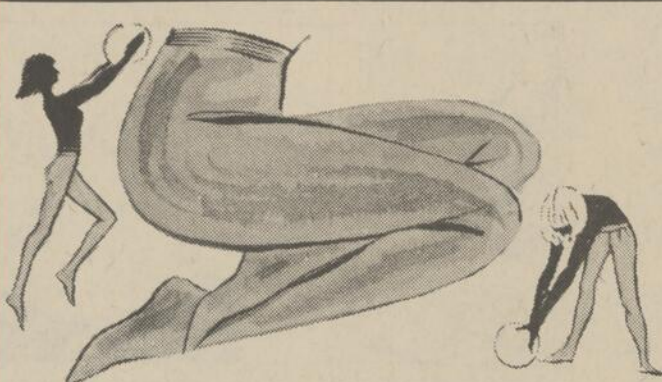
CE BEBE A ETE TROUVE dans le fond d'une boîte de soupe il y a quelques jours. La garde Judy McGuire, de l'hôpital Victoria à London, en Ontario, tient ici le bébé de quatre jours. Il a été trouvé dans une boîte de soupe dans une maison de cette ville. Sur cette boîte, on avait inscrit: "Manoeuvrez avec soin".



ZELLER'S

VENTE FIN d'ANNEE

Terminez l'année - Débutez la nouvelle avec ces alléchantes aubaines; C'est facile "Chargez-le" chez Zeller's: Trois modes de crédit. Jusqu'à 2 ans pour payer



Epargnez sur collants extensibles

Marque "Quality Lane" exclusive à Zeller's. Qualité durable de collants nylon extensibles sans couture, conçus pour un confort parfait avec bande élastique à la taille, gousset spécialement façonné. Beige, noir, blanc et rouge dans le groupe.

Grandeurs: 1 à 3	.97
Grandeurs 4 à 10	1.27
Grandeurs: 10 à 14	1.97

POUR DAMES

NYLONS EXTENSIBLES de QUALITE

2 paires .88

Rég: .57 La paire. Première qualité sans couture, nylon micro-maillages de 400 aiguilles 15 deniers. Quatre teintes à la mode. Pointures 8 1/2 à 11.

BRASSIERES "ROSE MARX" pour ADOLESCENTES

Rég: 1.00. De coton avec broderie, goussets rembourrés. Élastique à la taille. Blanc, bonnet AA, grandeurs 30 à 34, bonnet A grandeurs 30 à 34.

GAINE-CULOTTE "Jeune adulte"

Rég: 4.00 Par "Rose Marx" - "Lycra" jambe-longue gaine-culotte avec goussets de nylon, bande élastique de 1" à la taille et aux jambes. Blanc, P.M.G.

BRASSIERE à "Bretelles extensibles"

Rég: 4.00 Brassière par "Rose Marx" en léger "Lycra". Modèle avec broderie de dentelle de nylon et bonnets rembourrés. A, 32 à 36, B, 32 à 38. Autre modèle à doubleur acétate et bonnets de dentelle de nylon. A, 32 à 36, B, 32 à 38, C, 32 à 38.

DEMI BANDEAU

Rég: 4.00 Par "Rose Marx" Bonnets de dentelle acétate et nylon, demi-bonnets rembourrés "fibrefill", courroie laccée ajustable. Blanc. Grandeurs 32 à 36, bonnets A à C.

GAINE-CULOTTE à JAMBE LONGUE

Rég: 4.99 Par "Rose Marx" Gaine-culotte de rayonne avec rayonne de satin et renforcée de Lastex à l'avant et à l'arrière. Bande de taille de 22" Blanc, P.M.G.

GAINE-CULOTTE "Lycra"

Rég: 3.99 Par "Vogue" Style semi-long, dentelle de satin et deux bandes de ruban au devant. Gousset rayonne. Bande élastique de 1" à la taille et aux jambes. Blanc, P.M.G.

GAINES

Rég: 3.99 Gaine rayonne et élastique, panneau devant en broché, rayonne satinée et Lastex au panneau arrière. Bande de 3" à la taille. Fond élastique entrecroisé. Blanc P.M.G. et XG.

CHAUDS "DUSTERS" PIQUE

Epargnez 1.02 Dusters piqués en jersey, enjolives par une bordure de dentelle au collier. Poches appliquées. Rose pâle, bleu ou maïs. Grandeurs: P.M.G. Rég: 4.99.

AIDE-COIFFURE Pratiques

ROULEAUX, et piques avec plat-coquille pour les ranger, 14 à 24 rouleaux dans l'ensemble, rouleaux: médium, large, bouffant, ou géant. Une réelle valeur pour la coiffure-maison.

ZELLER'S

168, PRINCIPALE

GRANBY

372-6625



FUSEAUX EXTENSIBLES

Pantalon de viscose et nylon extensible "Grand Slam" de Bruck. Proportionné pour taille longue et régulière. Gansse sous le pied amovible. Teintes sportives favorites. Grandeurs 10 à 18.

pour FILLES
PANTALONS de SKI
de nylon et coton Rég: \$4.99

POUR HOMMES ou GARÇONS

SOUS-VETEMENTS THERMAL

Pour garçonnets: Sous-vêtements de coton thermal. Culotte à la hanche avec devant et arrière double. Camisole avec bordure. Lavable à la machine. Grandeurs 2 à 6x.

CAMISOLE .97 CALEÇONS 1.37

Pour Garçons: Coton thermal pesant médium lavable à la machine. Culotte à la hanche avec devant renforcé, bas de jambe façonné. Camisole à manches courtes avec collier rond, bas contour. Blanc, grandeurs 8 à 16.

CAMISOLE 1.57 CALEÇONS 1.77

POUR HOMMES: Coton thermal assurant chaleur et confort. Culotte à la hanche avec coutures renforcées, taille élastique. Camisole à manches courtes et collier rond. Blanc, P.M.G.



CHEMISES "BONNE BELLE"

REPETITION D'UNE OFFRE SENSATIONNELLE: Populaire, très bonne confection, chemises en tissu superfine, coton imprimé et à rayures. Collet convertible, manches roulées, 3 boutons devant. Grandeurs 10 à 18. Epargnez.

Rég: \$3.99

2.77



LITERIE MOTIF FLORAL

La literie "Lady Barbara" décorera votre chambre, motif floral sur fond blanc. Coton de qualité de 140 gauge. Lavage facile, teintes de: rose, bleu ou jaune, dans un choix de drap ordinaire ou contour.

Taies d'oreiller.	.97
la paire	
Drap 70" x 100"	\$2.27
ch.	
Drap 80" x 100"	\$2.47
ch.	
Drap contour lit double	\$1.97
ch.	
Drap contour demi-lit	\$1.77
ch.	



CHAUDS PYJAMAS de FLANELETTE

Notre marque "Rendez-vous". Teintes unies, coupe masculine ceinture avec frange. Pyjamas avec imprimés à motifs floral, fini broderie au collier. Teintes pastelées. P.M.G.

Rég: 2.99

2.47

TAIES d'OREILLER "Comfort"

Fameuse qualité "Wabasso" de fabrication canadienne, première qualité de coton de 160 gauge. Bordure unie, coton blanchi. 42" x 36".

la paire **.97**

Assortiment serviettes de bain

Rég: .79 Serviettes de coton ratine éponge dans un choix de couleurs unies, à rayures ou quadrillées. A frange ou à bordure. 20" x 40".

voire choix **.57**

SERVIETTES de BAIN "Rainbow"

Coton ratine dessin de "Rainbow" à jolies rayures multicolores. Style avec extrémités à franges. Grandeur 22" x 42".

.57

POCHES de COTON

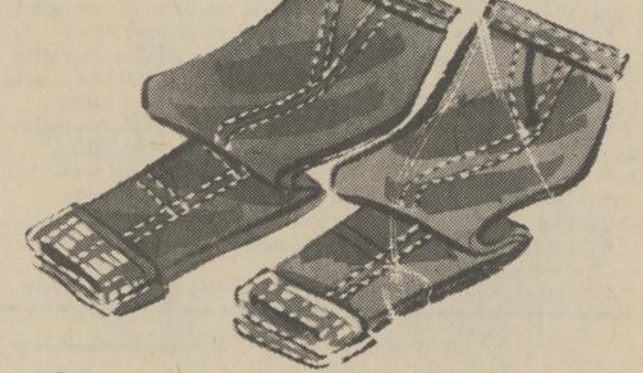
Rég: .37 ch. Pratiques pour plusieurs usages: poches tout-coton, lavées et blanchies. Vente Spéciale.

3 pour **.97**

Draperies plastique imprimé

Draperies de plastique de bonne qualité, dans un assortiment de teintes gales à motifs floral ou scéniques. Teintes décoratives; Longueur: 72" largeur 84" Rég: .97

.88

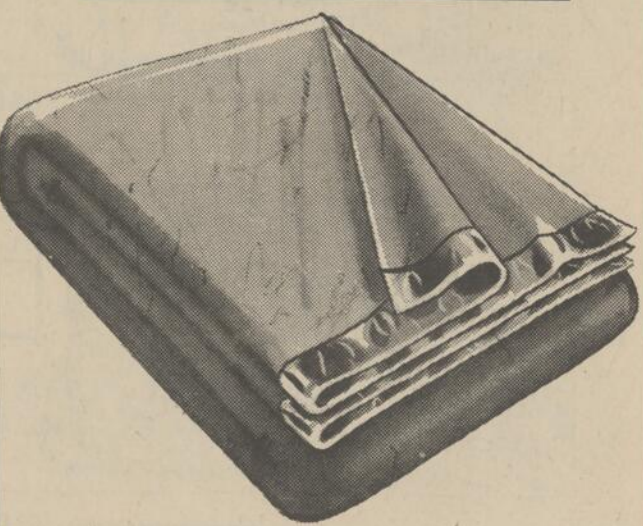


Jeans à chaude doublure

Pour garçons ou filles; Robustes jeans de denim 10 oz. sanforisés, chaudement doublés de flanelle imprimée. Ceinture élastique à la taille pour garçons, style "boxer" pour fillettes. Rivets et genoux doubles. Marine et autres teintes. Grandeurs 3 à 6x.

Rég: 2.99

2.47



COUVERTES "Lamont"

Duveteuses couvertes de mélange de viscose, avec large bordure de 6" de satin. Apparence douillette à fini lustré. Sept solides teintes décoratives au choix. Grandeurs 72" x 84".

3.57